

1 3D STRUCTURE

| Liste des feuilles            |                      |
|-------------------------------|----------------------|
| Nom de la feuille             | Numéro de la feuille |
| PRÉSENTATION                  | S.000                |
| CONTREVENTEMENT               | S.007                |
| NOTES GÉNÉRALES               | S.001                |
| PLAN DESSUS DES FONDATIONS    | S.002                |
| PLAN REZ-DE-CHAUSSEE          | S.003                |
| PLAN 2e ÉTAGE                 | S.004                |
| PLAN DESSUS D'ACIER           | S.005                |
| PLAN DESSUS D'ACIER Copie     | S.006                |
| DIAGRAMME DES PENTES DE TOITS | S.008                |
| ÉLÉVATIONS                    | S.009                |
| COUPES ET DÉTAILS             | S.010                |

**C.I.M.M.E**  
**RODRIGUEZ**  
**PRÉSENTATION**

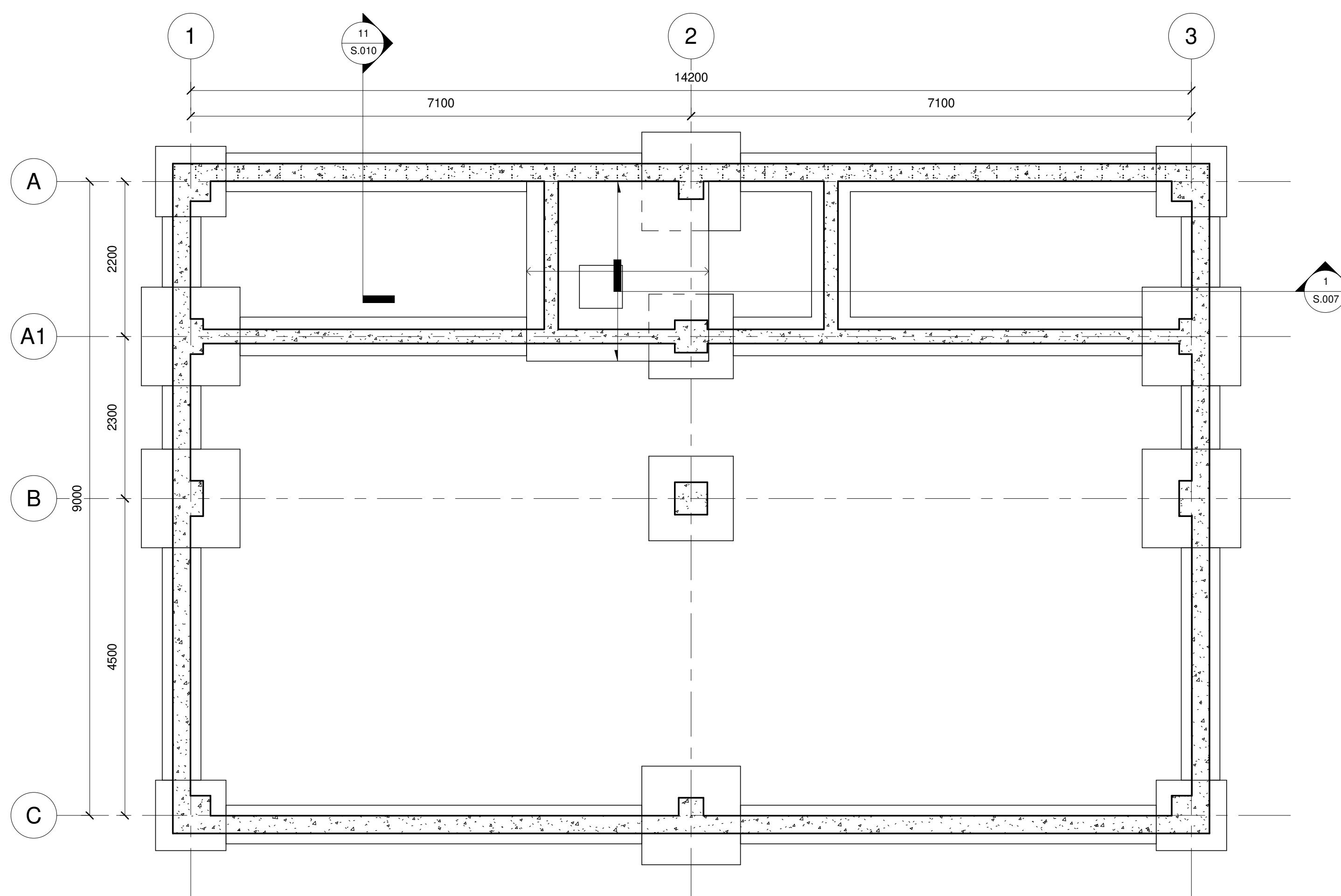
No. Groupe: DB-129  
Date: 2024-10-10  
Dessiné par: O.NOUR  
Vérifié par: STEVE MARTIN  
S.000  
Éch.:

**NOTES GÉNÉRALES**  
**GÉNÉRALITÉS**  
 LES EXIGENCES DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, CHAPITRE 1, DERNIÈRE ÉDITION, SES RÉVISIONS ET SES DOCUMENTS CONNEXES S'APPLIQUENT À CE PROJET.  
 L'ENTREPRENEUR ET SES SOUS-TRAITANTS DOIVENT CONSIDÉRER QUE LES TRAVAUX DÉPENDENT DES CONDITIONS DE CHANTIER. CEUX-CI SONT TENUS DE COMPLÉTER LES OUVRAGES SELON LES RÈGLES DE L'ART DE LEUR MÉTIER ET À LA SATISFACTION DE L'INGÉNIER. LES DESSINS DE STRUCTURE DOIVENT ÊTRE LUS CONJUNTEMENT AVEC CEUX DE L'ARCHITECTE ET DE MÉCANIQUE/ÉLECTRICITÉ ET CIVIQUE.  
 L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR TOUS LES ARTICLES, MATERIELS, MATERIAUX ET TOUT CE QUI POURRAIT ÊTRE REQUIS, AINSI QUE LA MAIN-D'OEUVRE NÉCESSAIRE À LA PARTIE ET COMPLÈTE EXÉCUTION DES TRAVAUX MONTRÉS AUX PLANS ET DEVIS. TOUTES LES DIMENSIONS POUR LA CONSTRUCTION DE LA CHARPENTE AUTOUR DE L'ASCENSEUR ET DE SON PUITS DOIVENT ÊTRE REVÉALISÉES AVEC LE MANUFACTURER AVANT LE DÉBUT DE LA FABRICATION ET DE LA CONSTRUCTION, SOUMETTRE LES MODIFICATIONS À L'INGÉNIER ET À L'ARCHITECTE SUFFISAMMENT TÔT AFIN DE NE PAS RETARDER LES TRAVAUX. PENDANT LA CONSTRUCTION, IL NE FAUT PAS DÉPASSER LES CHARGES PREDITES AUX PLANS. DANS LE DOUTE, DEMANDER L'AUTORISATION DE L'INGÉNIER EN STRUCTURE. IL EST INTERDIT DE CONCENTRER EN UN MÊME ENDROIT, SUR LES PLANCHERS, TERRASSES OU TOITURES, DES QUANTITÉS TROP IMPORTANTES DE MATERIAUX LOURDS TELS : MACONNERIE, PLACOPLATE, MONTICULE DE TERRE OU GRAVIER, ETC. AUCUNE COTE NE DOIT ÊTRE MESURÉE À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS. TOUTE REPRÉSENTATION TRIDIMENSIONNELLE (PERSPECTIVE, AXONOMÉTRIE, ISOMÉTRIE) EST MONTRÉE À TITRE INFORMATIF SEULEMENT. SE RÉFÉRER AUX PLANS, DÉTAILS ET DEVIS POUR CONSTRUCTION.

LES VERSIONS INFORMATIQUES DES DESSINS NE SONT FOURNIES SUR DEMANDE POUR INFORMATION. NE SE SERVIR QUE DES COPIES. PAPIERS ET DESSINS "ÉMIS POUR CONSTRUCTION", SCELLÉS ET SIGNÉS PAR L'INGÉNIER. TOUS LES SOUTIENS TEMPORAIRES DOIVENT ÊTRE CONÇUS, APPROUVEZ, ET SCELLÉS PAR UN INGÉNIER. TOUS CES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS SUivant LES DIRECTIVES DU CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DERNIÈRE ÉDITION. L'ENTREPRENEUR DOIT SE RÉFÉRER AUX DESSINS D'ARCHITECTURE POUR TOUS LES DÉTAILS D'ETANCHÉITÉ HYDROFUGE ET CELA, PARTICULIÈREMENT AUX PARAPETS DE TOITS, PISCINES, BALCONS, TERRASSES, PORTES, FENêTRES ET AUTRES. SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES VÉLOCITÉS DE VIBRATIONS GÉNÉRÉES PAR LES OPéRATIONS DE CONSTRUCTION SUR LES OUVRAGES, INSTANTS AVoisINANT LE CHANTIER NE DOIVENT PAS DÉPASSER 25 MM/S OU SELON LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX. L'ENTREPRENEUR DOIT SE RÉFÉRER AUX DESSINS D'ARCHITECTURE ET D'ARPENTAGE POUR L'IMPLANTATION DU BÂTIMENT SUR LE SITE. L'ENTREPRENEUR DOIT SE CONFORMER AUX EXIGENCES DE LA CNESST. **REMBLAYAGE** SAUF INDICATION CONTRAIRE, LE REMBLAYAGE À L'EXTÉRIEUR DES MURS DE FONDATIONS SERA RÉALISÉ. 1. SOUS LES SURFACES GAZONNÉES : AVEC LES MATERIAUX D'EXCAVATION DÉBARRASSÉS DES PIERRES PLUS GRANDES QUE 75 MM ET COMPACTÉS A 92% PM. SI LES MATERIAUX NE PEUVENT SE COMPACTER À 92%, UTILISER UN MATERIAU GRANULAIRe IMPORTé. 2. SOUS LES AUTRES SURFACES : AVEC UN SABLE DE CLASSE A OU UNE PIERRE MG20, NON GELé, COMPACTé À 95% PM JUSQU'à L'INFRASTRUCTURE. DE SURFACE, LES ESSAIS ET CONTRôLES DE GRANULOMétrie ET COMPACTATION SERONT EXéCUTÉS PAR UNE FIRME INDéPENDANTE, SOUS CONTRAT. SÉPARé, L'ENTREPRENEUR DEVRA SE CONFORMER AUX NORMES USUELLES, TEL QUE REQUIS PAR LA FIRME D'INSPECTION. LES MURS DE SOUTIENEMENT DOIVENT ÊTRE REMBLAYÉS SEULEMENT QUAND LE BÉTON A ATTEINT 100% DE SA RÉSISTANCE PREDITE. ET CE, SIMULTANÉMENT DE

**BÉTON COULé EN PLACE**  
 TOUS LES OUVRAGES DE BÉTON ET COFFRAGES DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX NORMES CAN/CSA-A23.1, A23.2 ET A23.3. LA CONCEPTION DES COFFRAGES, DES SYSTèMES D'ETAIEMENT ET L'ÉRECTION DE CEUX-CI SONT LA RESPONSABILITé DE L'ENTREPRENEUR EN COFFRAGE ET À CETTE FIN, LES SERVICES D'UN INGÉNIER, MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIERS DU QUÉBEC, DOIVENT ÊTRE RETenus. LES PLANS DE COFFRAGE AINSI QUE LES PROCéDURES DE DÉCOFFRAGE ET DE RÉ-ÉTAIEMENT DOIVENT ÊTRE SOUMIS À L'INGÉNIER POUR REVUE 7 JOURS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR À L'INGÉNIER UN PLAN COMPLET DE TOUS LES JOINTS DE COULÉES PRéVUS AU PROJET POUR REVUE 7 JOURS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. SAUF INDICATION CONTRAIRE, LE BÉTON DOIT RÉPONDRE AUX EXIGENCES SUIVANTES :  
 A) RÉSISTANCE À 28 JOURS : MURS DE FONDATION ET SEMELLES 30 MPa DALLES SUR SOL 25 MPa.  
 DALLES DE PROPRETé 20 MPa OU BÉTON MAIGRE DALLE SUR TABLIER MÉTALLIQUE 25 MPa.  
 COLONNES, MURS DE REFENDS OU PILASTRES 30 MPa.  
 PERRONS, ESCALIERS ET TROTTOIRS 35 MPa (CLASSE EXPOSITION: C-1)  
 B) AFFAISSEMENT : 80mm ± 30mm  
 C) POUR BÉTON EXPOSé AU GEL - AIR ENTRAINé : 5 à 8 %  
 D) PREDIRE UNE CURE HUMIDE PENDANT AU MOINS (7) SEPT JOURS APRÈS LA MISE EN PLACE DU BÉTON.  
 E) LE DIAMèTRE NOMINAL MAXIMAL DES GRANULATS DANS LE BÉTON COULé AUDESSUS DU NIVEAU 10 000 DEVRA ÊTRE DE 10mm. LA CURE ET LE MURISSEMENT DU BÉTON DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS EN CONFORMITé AVEC LA NORME CAN/CSA-A23.1. LES DALLES DOIVENT ÊTRE POLIES À LA MACHINE À LAIDe DE TRUELLES D'ACIER.  
 LES FACeS SUPéRIEURES DES MARCHEs DOIVENT ÊTRE FINIES À LA TRUELLE DE BOIS. LE FINI DES DALLES EXTéRIEURES DOIT ÊTRE FINI AU BALAI. LE BÉTON DEVRA ÊTRE CONSOLIDé A MOYEN DE VIBRATEURS INTERNES QUI SERONT OPéRÉS PAR DES OPéRATEURS QUALIFIÉS. LE BÉTON DOIT ÊTRE COULé À L'INTéRIEUR D'UNE PÉRIODE DE 2 HEURES APRÈS L'AJOUT DE L'EAU. AUCUN PRODUIT À BASE DE CHLORURE N'EST ACCEPTé DANS LE BÉTON. TOUS LES COFFRAGES DE LA STRUCTURE APPAReNTe SERONT RÉALISÉS A L'AIDE DE BOIS NEUF. POUR TOUS LES COFFRAGES AU-DESSUS DU NIVEAU 10 000, VOIR LA SECTION 3.4 DU DEVIS 03 11 00 CONCERNANT LE COFFRAGE POUR BÉTON ARCHITECTURAL.  
 POUR LE BÉTON APPARENT, LES ATTACHEs DE COFFRAGE ET JOINTS DE COULÉE DOIVENT ÊTRE POSITIONNÉS SUivant LES SPéCIFICATIONS DE L'ARCHITECTE. POUR LE BÉTON APPARENT, UTILISER DES TIRANTS ÉQUIPéS DE CONES DE PLASTIQUE ET DE BUCHONS EN BÉTON GRIS PALE.  
 POUR LA COULÉE DES ÉLéMENTS APPARENTS VERTICAux (MURS DE CISAILlement ET COLONNES), L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDre LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER UNE UNIFORMITé AU NIVEAU DE LA COULEUR ET DU FINI DU BÉTON. AINSI, UNE VIBRATION ADéquate DU BÉTON DEVRA ÊTRE REALISÉE POUR ÉVITER LES NIDS D'ABELLES ET POUR UNIFORMISER LE MélANGE. ÉGALEMENT, L'ENTREPRENEUR DEVRA PREDIRE UNE CHUTE DE BÉTON D'AU MAXIMUM 600MM POUR LIMITER LES ÉLABOUSSURES. S'il Y A DES ÉLABOUSSURES SUR LE COFFRAGE, CE DERNIER DEVRA LES NETTOYER AVANT DE TERMINER LA MISE EN PLACE DU BÉTON. TOUS DÉFAUTS OBSERVÉS DANS LES ÉLéMENTS EN BÉTON APPARENT PAR L'ARCHITECTE OU PAR L'INGÉNIER DEVONT ÊTRE RÉPARÉS.  
 AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR SELON LES RECOMMANDATIONS DES PROfessionnelS, SI LES RÉPARATIONS ENTRAÎNENT UNE NON-UNIFORMITé DANS L'APPARENCE DU BÉTON, L'ENTREPRENEUR DEVRA PREDIRE UN APPRENTI (A LA DISCRETION DE L'INGÉNIER) POUR UNIFORMISER LA COULEUR.  
 TOUS LES COFFRAGES NON APPARENTS PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC DES COFFRAGES DE TYPE "DURAFORM".  
 DURCISSEUR NON COLORé POUR LES PLANCHERS DE BÉTON APPARENTS. (S.I.C. AUX PLANS D'ARCHITECTURE).  
 L'ENTREPRENEUR DOIT SE RÉFÉRER AUX DESSINS D'ARCHITECTURE ET DE MÉCANIQUE POUR TOUS LES MÉTALs OUVRéS ENCASTRÉS DANS LE BÉTON. L'ENTREPRENEUR DEVRA PRéVOIR DES CHANFRéNS 20x20 SUR LES COLONNES ET MURS APPARENTS DE L'INTéRIEUR DE LA CAGE D'ESCALIER.  
**ACIER D'ARMATURE**  
 TOUS LES OUVRAGES D'ACIER D'ARMATURE DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX NORMES CAN/CSA A23.1, A23.2 ET A23.3. L'ENTREPRENEUR DOIT SOUMETTRE POUR REVUE LES PLANS DE FABRICATION DE L'ACIER D'ARMATURE EN INCLUANT TOUS LES DÉTAILS DES PLIages ET DES LONGUEURS DES BARRES. PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER. LE NOM DE CIMA- AINSI QUE toutes LES INFORMATIONS SUR LA CARTOUCHE NE DOIVENT PAS APPARAITRE SUR AUCUN DESSIN D'ATELIER OU TOUT AUTRE DOCUMENT PREDIT PAR L'ENTREPRENEUR.  
 LA QUALITé DE L'ACIER D'ARMATURE DOIT ÊTRE CONFORME À LA NORME CAN/CSA-G30.1, A 400R. LORSQUE L'ACIER D'ARMATURE DOIT ÊTRE SOUDé COMme SPECIFIé AUX PLANS, UTILISER DE L'ACIER SOUDable de NUANCE 400W.  
 LE TREILLIS D'ACIER DOIT ÊTRE À MAILLES SOUDées CONFORME À LA NORME CAN/CSA-G30.5.  
 EXCEPTé OU INDuqué AUTREMENT SUR LES PLANS, L'ARMATURE DOIT ÊTRE CONFORME AUX EXIGENCES CONTENUES DANS LE "MANUEL DE NORMES RECOMMANDÉES", PUBLIé PAR l'INSTITUT D'ACIER D'ARMATURE DU CANADA.  
 RECOURVREMENT DE L'ACIER D'ARMATURE : BÉTON DÉPOSé CONTRE LE SOL: 75 MM (EX: RADIERS, SEMELLES) BÉTON EN CONTACT AVEC LE SOL: 40 MM (EX: MURS DE FONDATION) POUTRES ET COLONNES: 40 MM MURS NON EN CONTACT AVEC LE SOL: 25 MM DALLES STRUCTURALES: 25 MM.  
 IL EST INTERDIT DE COUPER DES BARRES D'ARMATURE POUR LE PASSAGE DES CONDUITS DE MÉCANIQUES, ELECTRIQUES OU AUTRES.  
**MACONNERIE**  
 LA CONCEPTION, FABRICATION ET MISE EN PLACE DOIT ÊTRE CONFORME AUX NORMES CAN/CSA-S304.1, A370, A371, A371. POUR LES LOCALISATIONS ET LES TYPES DE BLOC, VOIR ARCHITECTURE. LE MORTIER DEVRA ÊTRE CONFORME AUX NORMES CAN/CSA-A179 ET S304.1.  
 PREDIRE TOUTES L'ARMATURE AINSI QUE LES RETENUES LATéRALES NÉCESSAIRES CONFORMEMENT AVEC LES NORMES CSA S304.1 ET A371 AINSI QU'AUX DÉTAILS TYPiques SUR LES PRéSENTS PLANS. (LES CRITéRES LES PLUS SEvères VONT PRéVALoIR).

**ACIER DE CHARPENTE**  
 L'ENTREPRENEUR DOIT SOUMETTRE POUR REVUE LES PLANS DE FABRICATION DE LA STRUCTURE D'ACIER EN INCLUANT toutes LES CONNEXIONS ET LES DÉTAILS NÉCESSAIRES À LA FABRICATION ET AU MONTAGE DE LA STRUCTURE D'ACIER, DES POUTRELLES ET DU TABLIER MÉTALLIQUE. LES DESSINS D'ATELIER DOIVENT PORTER LA SIGNATURE ET LE sceau d'UN INGÉNIER MEMBRE DE l'OIC, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISES EN OEUVRE SEULEMENT SUR RECEPTION D'UNE AUTORISATION ÉCRITE DE L'INGÉNIER, PREDIRE 7 JOURS POUR REVUE PAR L'INGÉNIER.  
 LES DESSINS D'ATELIER NE SONT PAS PRéVUS POUR DEMANDER DES MODIFICATIONS OU DES Équivalences. CHAQUE DEMANDE DOIT ÊTRE PRéSENTée PAR ÉCRIT ET DOIT INDiquer CLairement LES CHANGEMENTS PROPOSÉS EN UTILISANT DES NUAGES SUR LES EXTRAITS DE DESSIN. LES DEMANDES DE MODIFICATIONS OU D'Équivalences POURRONT ÊTRE MISE



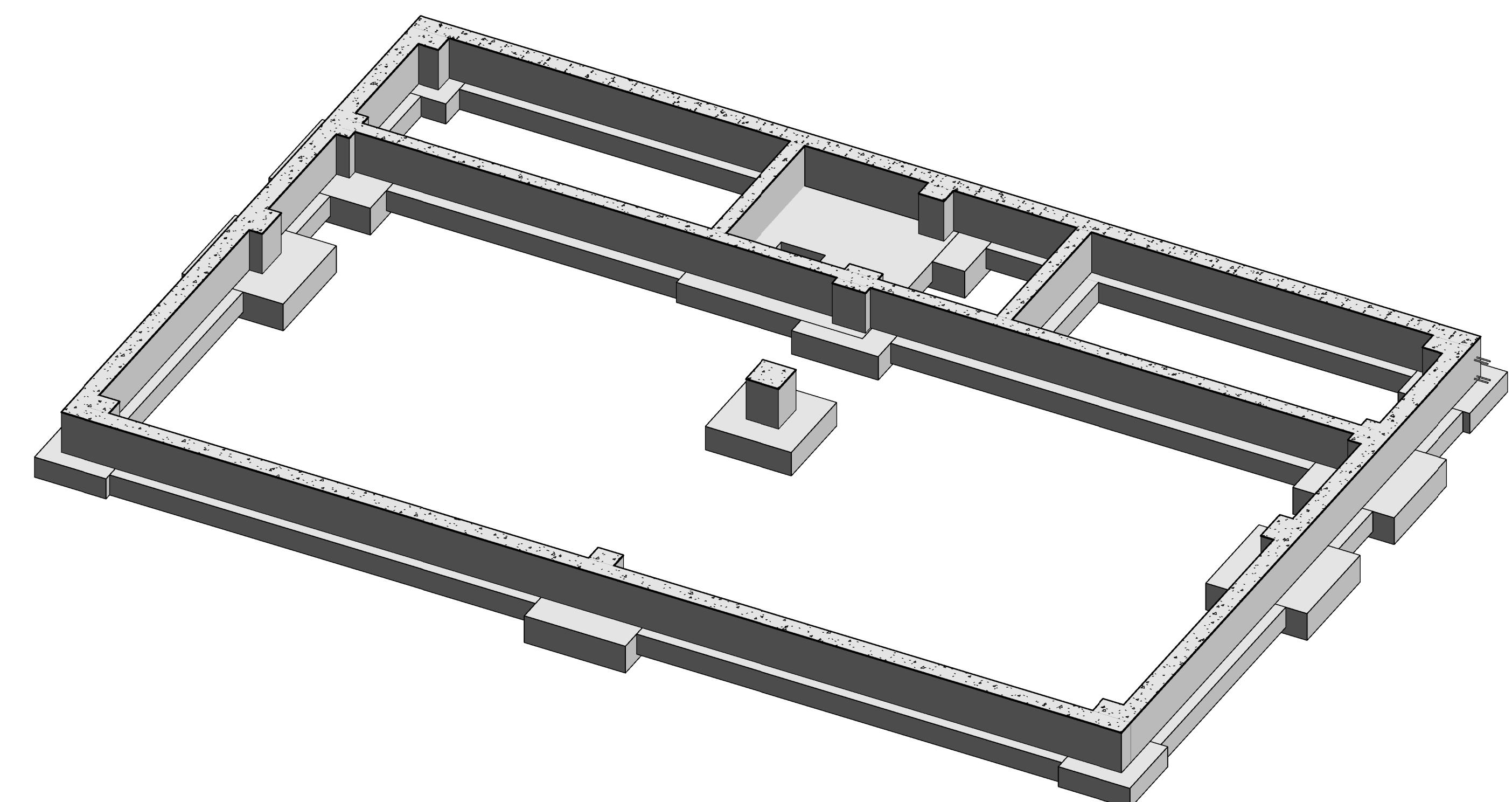
# 00-DESSUS DE SEMELLE

Notes :

- LES EMPATTEMENTS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS SUR LE SOL NATUREL
- DESSUS EMPATTEMENT, VOIR TABLEAU ET PLAN.
- LES EMPATTEMENTS ET LEURS ARMATURES SERONT CENTRÉS SOUS LES PILASTRES SAUF INDICATIONS CONTRAIRES.
- TOUS LES EMPATTEMENTS SONT CENTRÉS SUR LES COLONNES (S.I.C) - SEMELLES FILANTE 300mm EP. POUR ARMATURE, VOIR PLAN S-00

| TABLEAU DES EMPATTEMENTS |          |         |                        |                    |                   |
|--------------------------|----------|---------|------------------------|--------------------|-------------------|
| Marque de type           | Longueur | Largeur | Epaisseur de fondation | Armatures          | Elévation en haut |
| F1                       | 1000     | 1000    | 300                    | 4-15M CH. DIR. BAS | -1524             |
| F2                       | 1400     | 1400    | 400                    | 4-15M CH. DIR. BAS | -1524             |
| F3                       | 1200     | 1200    | 350                    | 4-15M CH. DIR. BAS | -1524             |

| TABLEAU DES PILASTRES |         |                           |                  |
|-----------------------|---------|---------------------------|------------------|
| Marque de type        | Type    | Armature & ligatures      | Niveau supérieur |
| P1                    | 460x460 | 6-20M & ÉTRIERS 10M@ 400c | 01-RDC           |
| P2                    | 350x500 | 6-20M & ÉTRIERS 10M@ 400c | 01-RDC           |



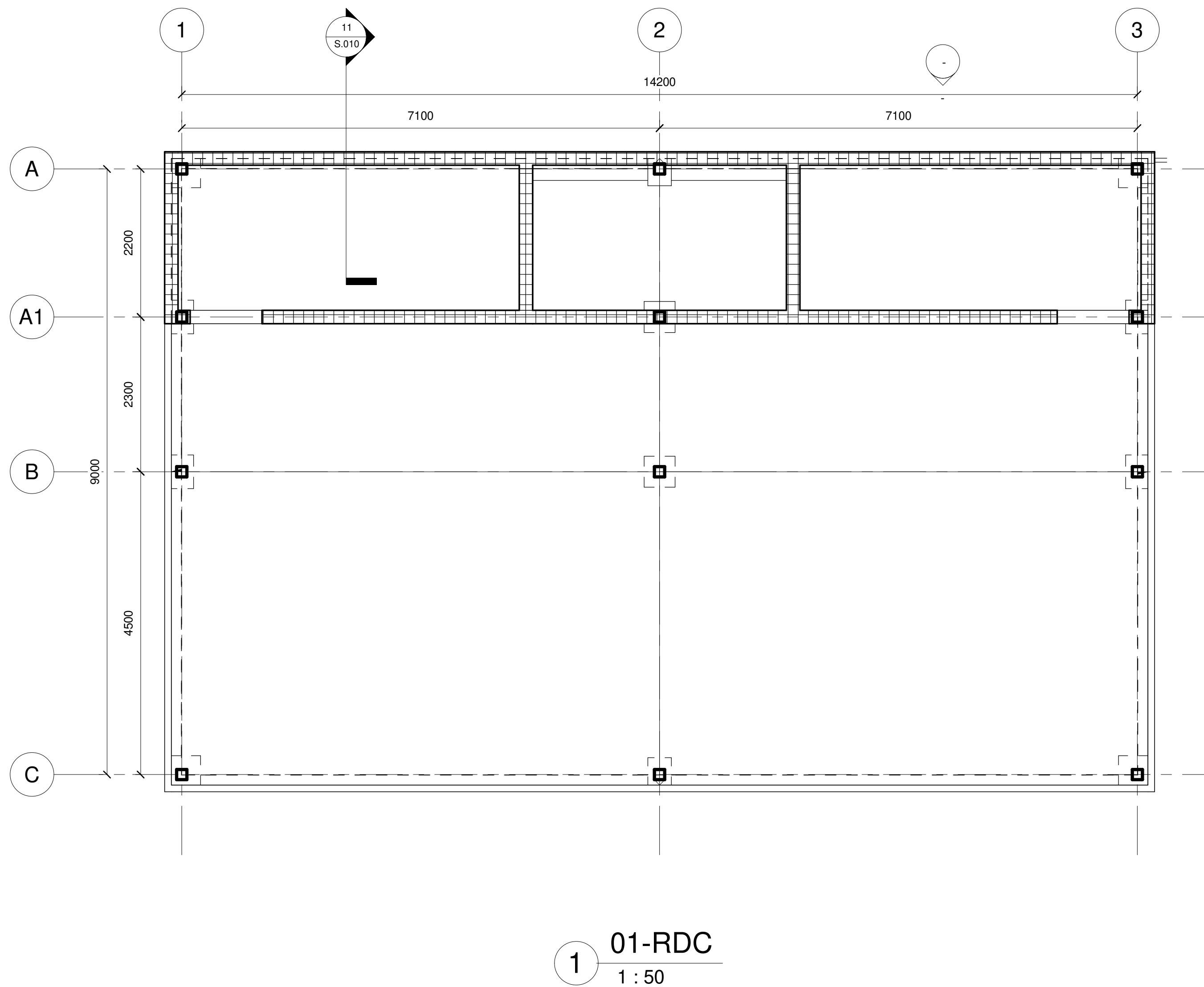
## 3D DESSUS DE SEMELLE

# C.I.M.M.E

## RODRIGUEZ

### PLAN DESSUS DES FONDATIONS

|              |              |
|--------------|--------------|
| No. Groupe:  | DB-12        |
| Date:        | 2024-10-1    |
| Dessiné par: | O.NOU        |
| Vérifié par: | STEVE MARTIN |
| S.002        |              |
| Éch.:        | 1 : 50       |



|                             |                    |                                   |           |  |                         |
|-----------------------------|--------------------|-----------------------------------|-----------|--|-------------------------|
| 03-DESSUS<br>ACIER          |                    |                                   |           |  | 03-DESSUS<br>ACIER      |
| 8072                        |                    |                                   |           |  | 8072                    |
| 02-2e ÉTAGE                 |                    |                                   |           |  | 02-2e ÉTAGE             |
| 4320                        |                    | HSS152.4X152.4X9.5                |           |  | 4320                    |
| 01-RDC                      |                    |                                   |           |  | 01-RDC                  |
| 0                           |                    |                                   |           |  | 0                       |
| 00-DESSUS DE<br>SEMELLE     |                    |                                   |           |  | 00-DESSUS DE<br>SEMELLE |
| -1524                       |                    |                                   |           |  | -1524                   |
| Emplacements<br>des poteaux | A-1, A-3, C-1, C-3 | A-2, A1-1, A1-3,<br>B-1, B-3, C-2 | A1-2, B-2 |  |                         |

# Nomenclature graphique de poteaux 1

Notes :

- DESSUS DALLE SUR SOL EL: 0 (S.I.C.)
- DALLE DE BÉTON 125mm ÉP.(S.I.C.) COORDONNER AVEC ARCHITECTURE POUR FINI DE DALLE.
- TREILLIS MÉTALLIQUE 152x152xMW 18.7/MW 18.7
- POLYÉTHYLÈNE ET/OU ISOLANT RIGIDE, VOIR ARCH.
- LES JOINTS DOIVENT ÊTRE SCIÉS À TOUS LES 4.5m MAX. DE 8 À 12 HEURES APRÈS LA MISE EN PLACE DU BÉTON.
- POUR LOCALISATION DES DRAINS DE PLANCHER, VOIR ARCHITECTURE ET MÉCANIQUE.
- PRÉVOIR DALLE AVEC PENTE DE 2% VERS LE DRAIN.

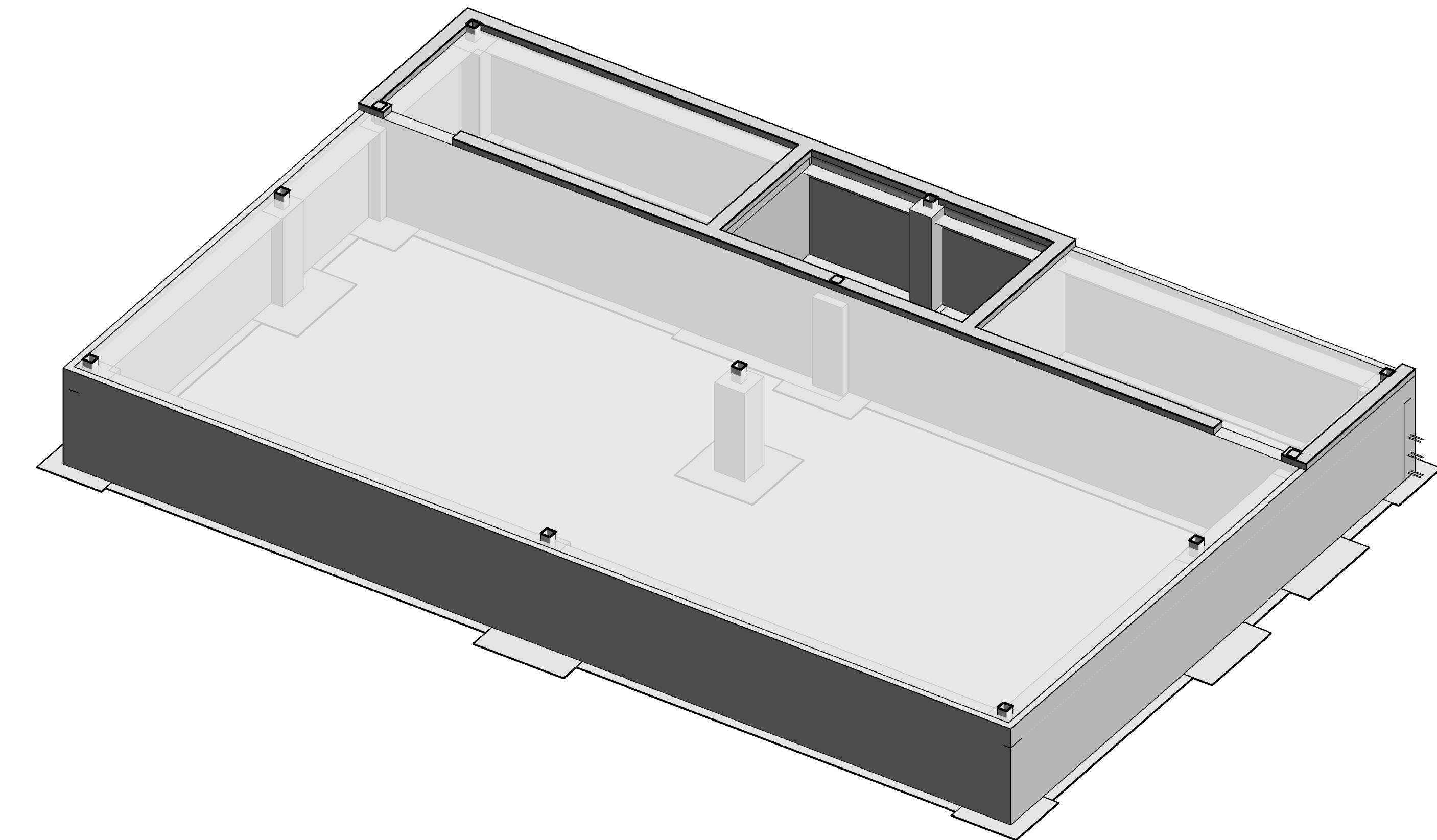
**CHARGES DE CONCEPTION**

CV: SALLE MÉCANIQUE: 6 kPa

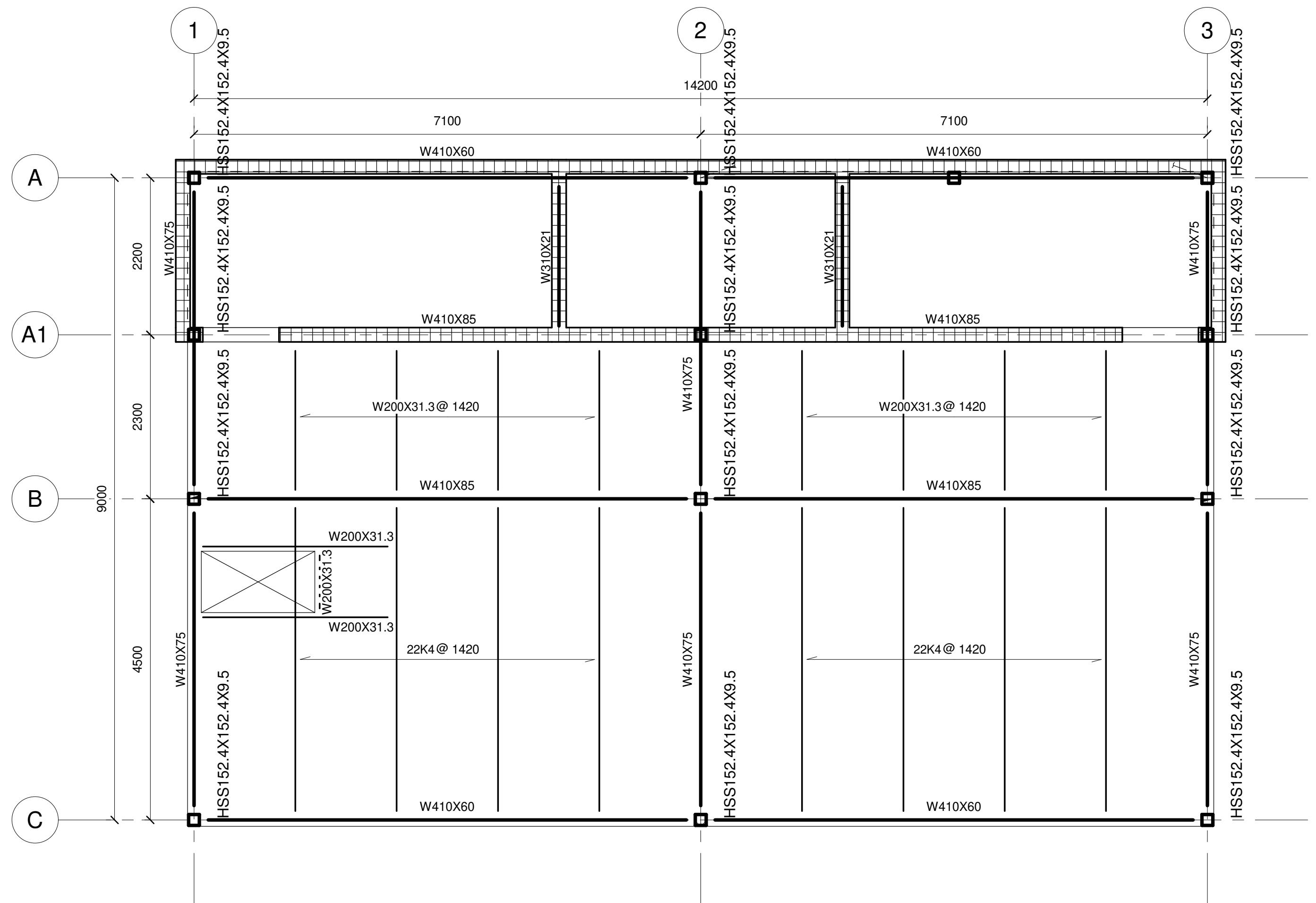
CORRIDORS, ATELIERS ET SALLES MULTIFONCTIONS : 4.8 kPa

BUREAUX, CLASSES ET TOILETTES : 2.4 kPa

CM: BÉTON + 1 kPa + MURS DE BLOCS 2.1 kPa SELON LOCALISATIONS EXACTES EN ARCHITECTURE



3D RDC  
2



02-2e ÉTAGE  
1 : 50

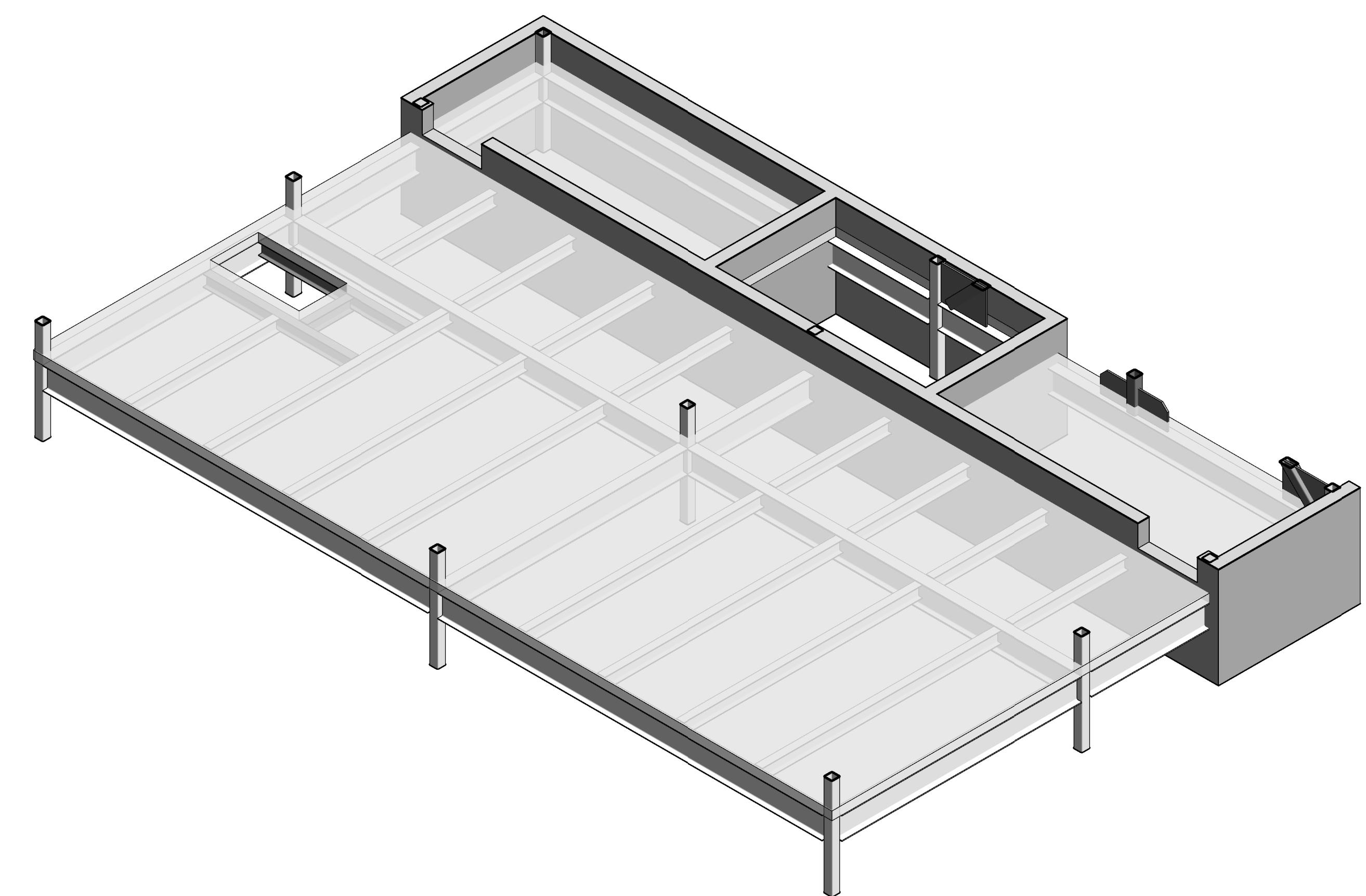
Notes :

- DESSUS ACIER : ÉL. 3848mm
- DALLE DE BÉTON 152mm + TABLIER MÉTALLIQUE 38mm
- LE DIMENSIONNEMENT ET LA LOCALISATION DES ENTRETOISES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS PAR LE FABRICANT DE POUTRELLES.
- C.V. = CONTREVENTEMENT. VOIR ÉLÉVATIONS DE CONTREVENTEMENTS SUR S008
- LE FABRICANT D'ACIER DEVRA COORDONNER L'EMPLACEMENT DES OUVERTURES AVEC LES PLANS D'ARCHITECTURE/MÉCANIQUE.
- POUR LA QUANTITÉ, LA LOCALISATION ET LES DIMENSIONS DES OUVERTURES, VOIR PLAN MÉC./ÉLECT. ET ARCH. - POUR LOCALISATION DES DRAINS DE PLANCHER, VOIR ARCHITECTURE ET MÉCANIQUE. PRÉVOIR DALLE AVEC PENTE DE 2% VERS LE DRAIN. CECI DIT, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR UNE DÉPRESSION DE 25mm (VOIR ARCHITECTURE POUR LA LOCALISATION EXACTE):

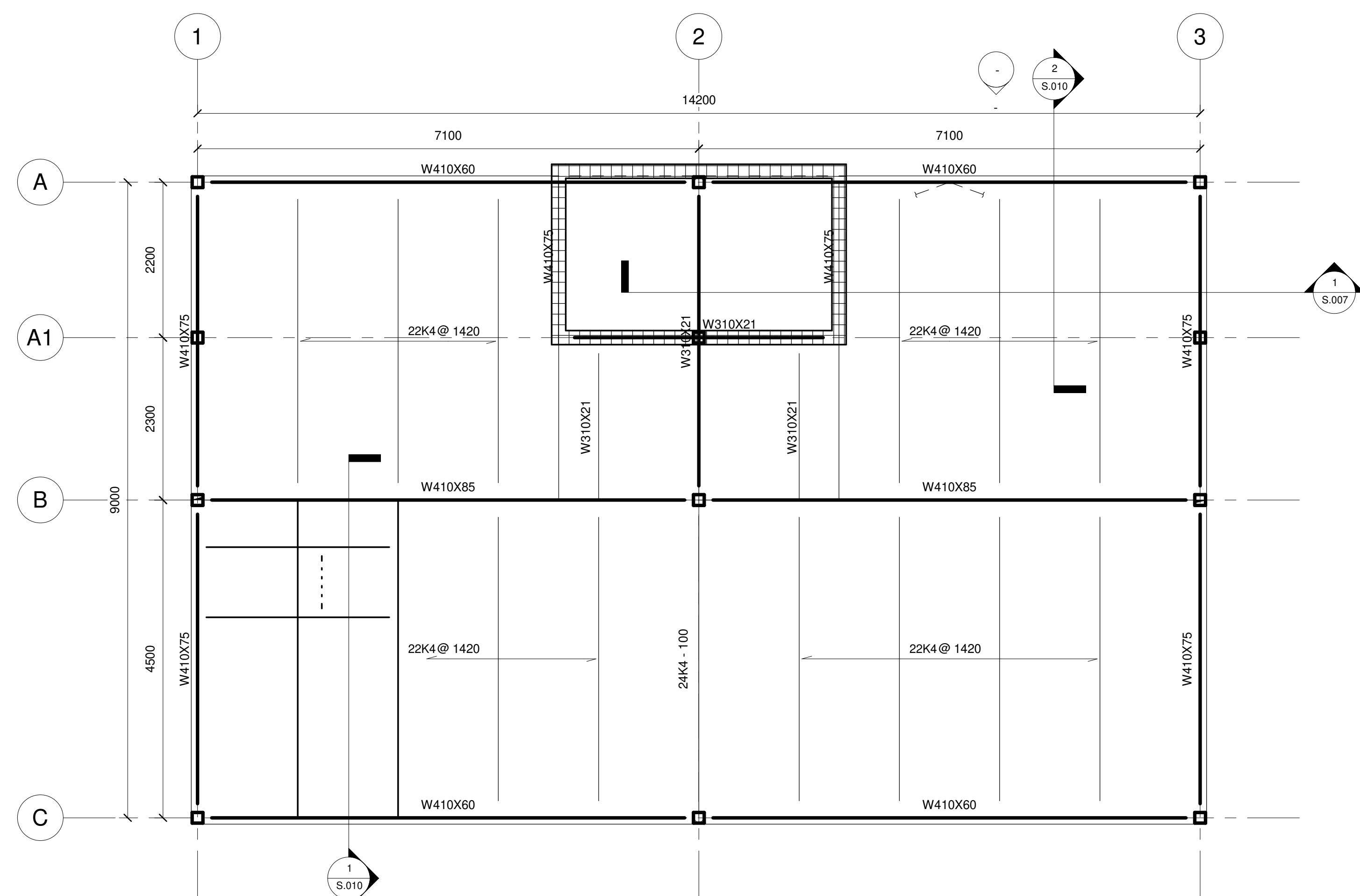
- POUR LA LOCALISATION DES BASES D'ÉQUIPEMENT, VOIR PLAN MÉC. ET DÉTAIL

**CHARGES DE CONCEPTION**

CV: BUREAUX ET TOILETTES : 2.4 kPa  
CORRIDORS ET ESCALIERS : 4.8 kPa  
SALLE MÉCANIQUE: 6 kPa  
CM: 3.85 kPa (INCLUT POIDS DE LA DALLE ET DE LA STRUCTURE)  
+ MURS DE BLOCS 2.1kPa SELON LOCALISATIONS EXACTES EN ARCHITECTURE



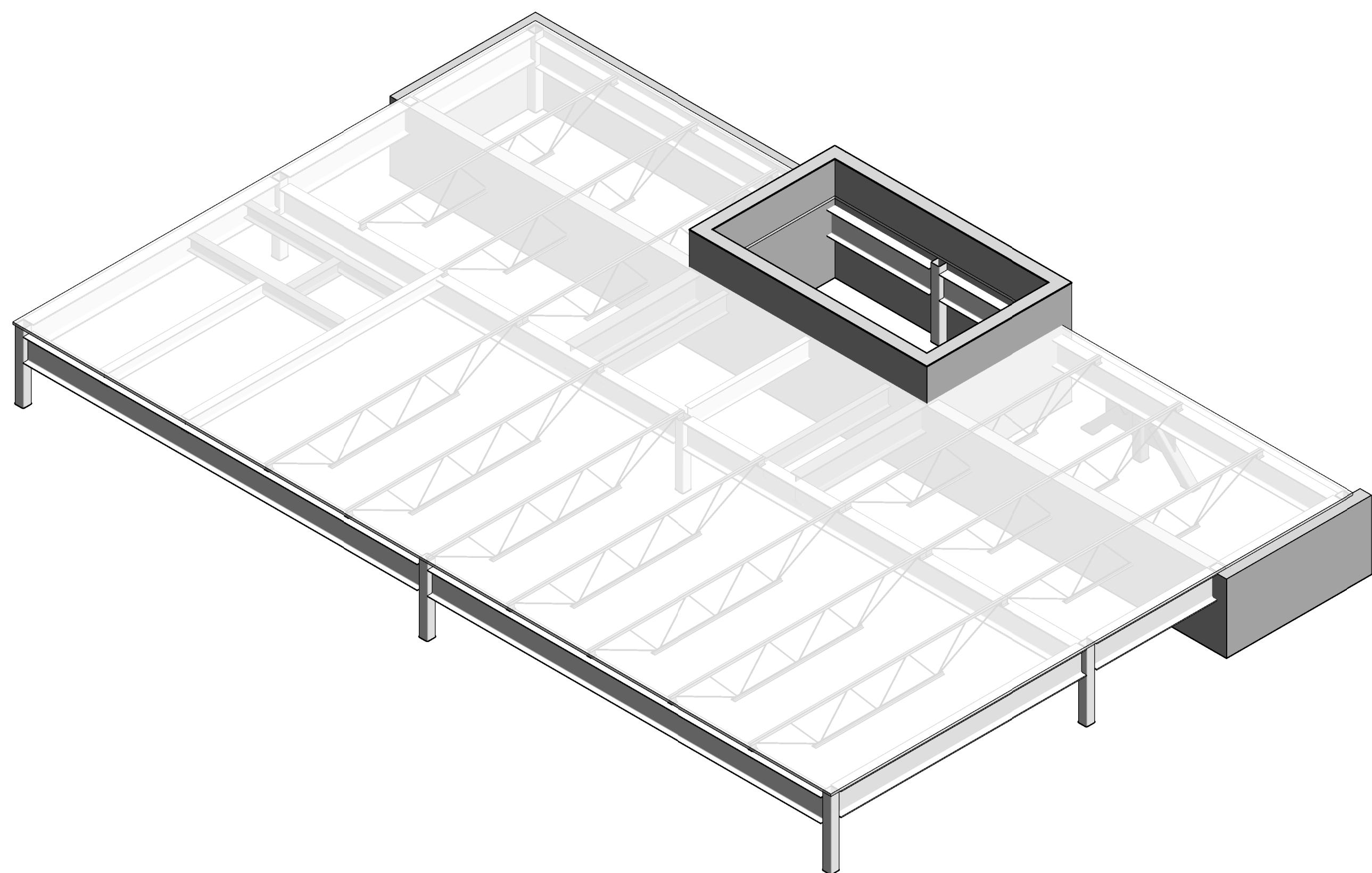
**3D 2e ÉTAGE**



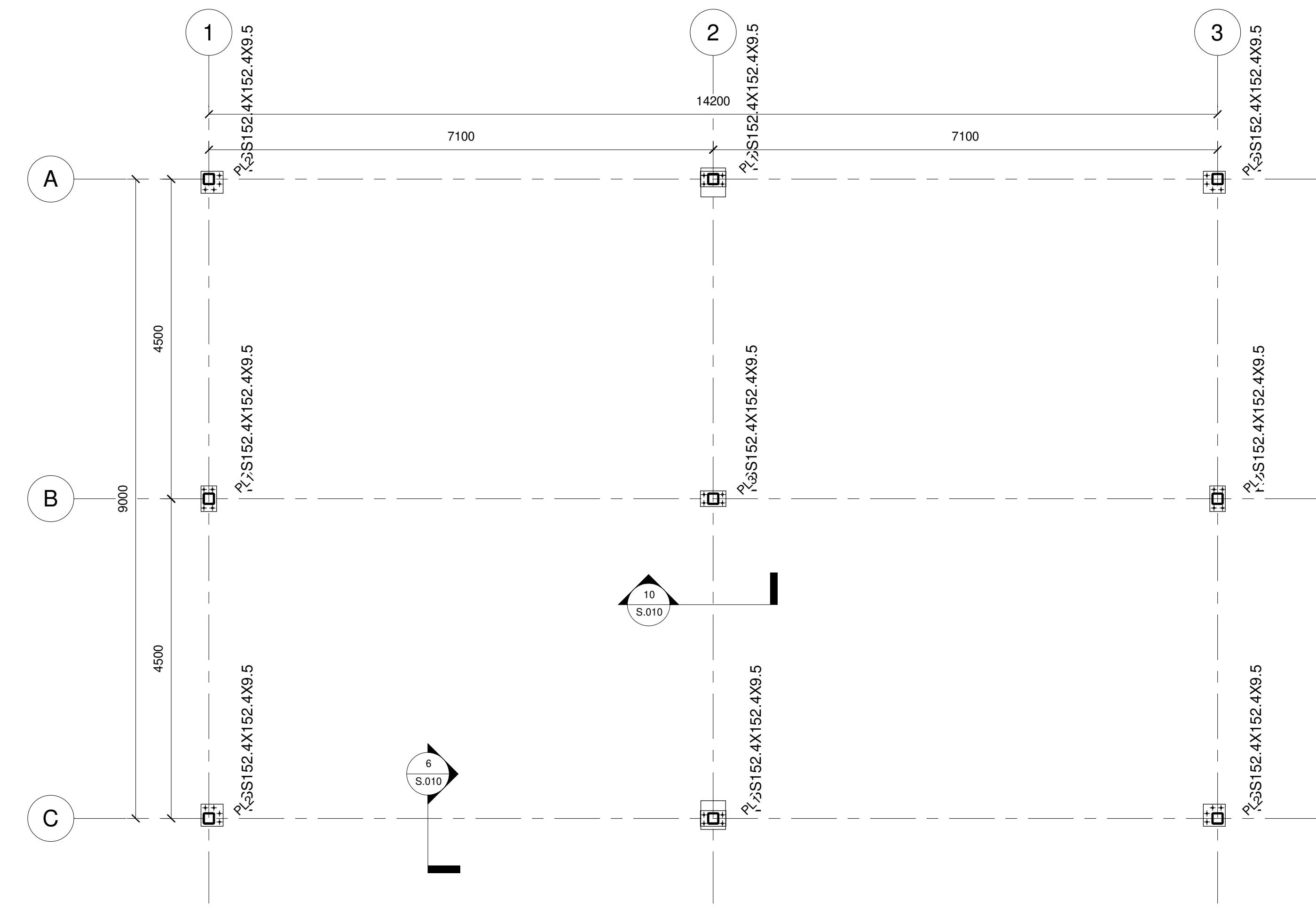
03-DESSUS ACIEF  
1 : 50

Notes :

- DESSUS ACIER : ÉL.: 12 300 (S.I.C.)
- TABLIER MÉTALLIQUE 38mm
- TENIR COMPTE DES PENTES POUR DÉTERMINER LE NIVEAU DES POUTRES.
- DEFLEXION PERMISE L/300 SOUS CHARGE VIVE
- POUTRELLES: SIÈGE 100mm (S.I.C.)
- PRÉVOIR DES ANGLES OU SUPPORTS NÉCESSAIRES AU CHANGEMENT DE DIRECTION DU TABLIER MÉTALLIQUE.
- LE DIMENSIONNEMENT ET LA LOCALISATION DES ENTRETOISES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS PAR LE FABRICANT DE POUTRELLES.
- LE FABRICANT D'ACIER DEVRA COORDONNER L'EMPLACEMENT DES OUVERTURES AVEC LES PLANS D'ARCHITECTURE/MÉCANIQUE.
- POUR LA POSITION DES DRAINS DE TOIT, VOIR ARCHITECTURE ET MÉCANIQUE.
- C.V. = CONTREVENTEMENT. VOIR ÉLÉVATIONS DE CONTREVENTEMENTS SUR S008
- D.T. = DRAIN DE TOIT (VOIR ARCH.)
- P.A. INDIQUE POUTRELLE D'ATTACHE (PRÉVOIR LIAISON CORDE INFÉRIEURE)
- ASSEMBLAGE RIGIDE PLEINE CAPACITÉ



# 3D DESSUS D'ACIER



# 05-PLAN D'ANCRAGE

**Notes :**  
- L'ENTREPRENEUR DEVRA UTILISER DES GABARITS POUR INSTALLER LES BOULONS D'ANCRAGE. - CES GABARITS DEVONT ÊTRE SOUMIS POUR APPROBATION À L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE AVANT DE PROCÉDER À LA FABRICATION. NOTE 1: COLONNE REMPLIE DE BÉTON  
EL. DESSOUS PLAQUE DE BASE: -275 TYPIQUE (S.I.C.)

C.I.M.M.E

RODRIGUEZ

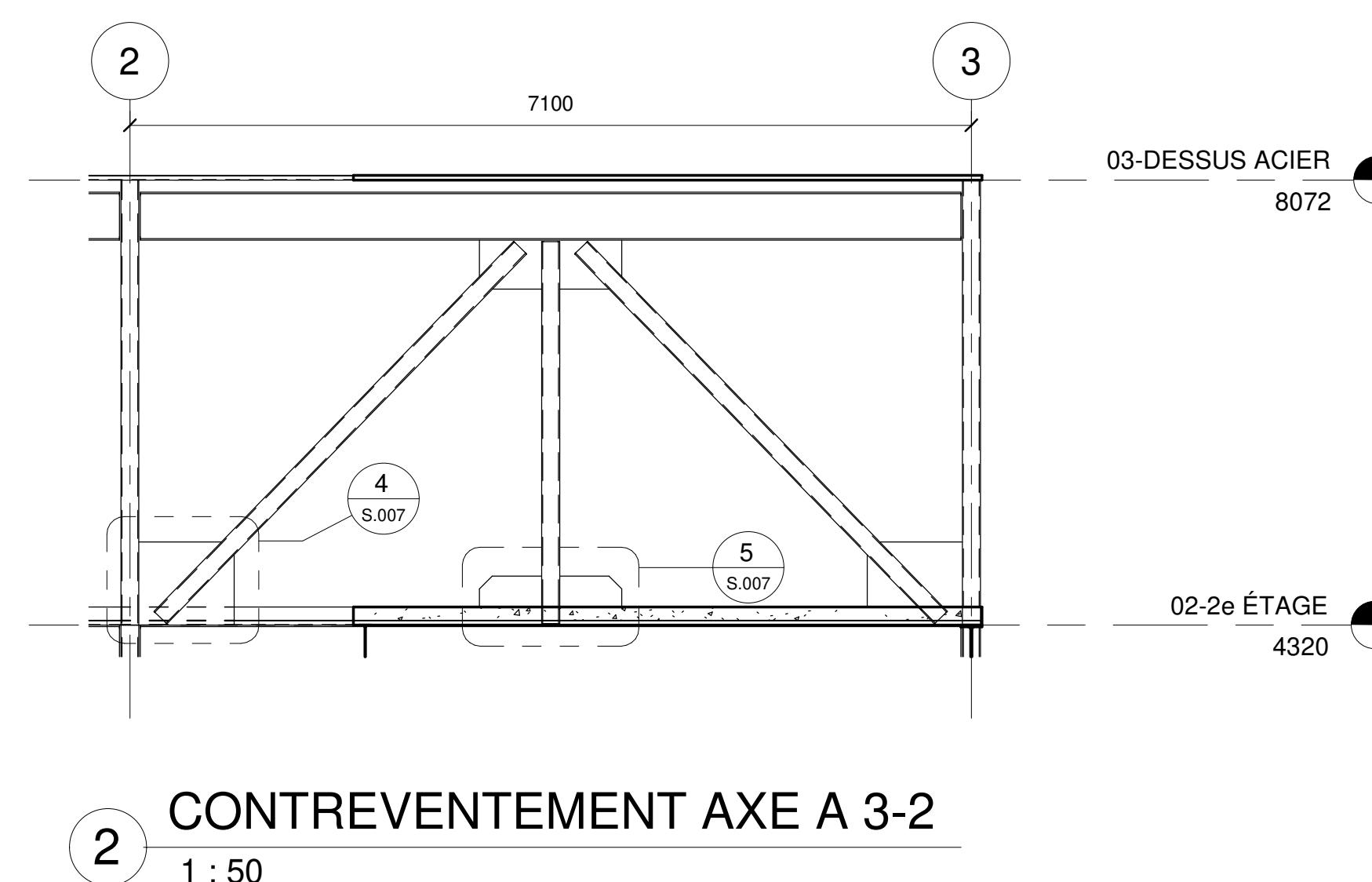
PLAN DESSUS  
D'ACIER Copie 1

oupe: DB-1

é par: 2024-10-

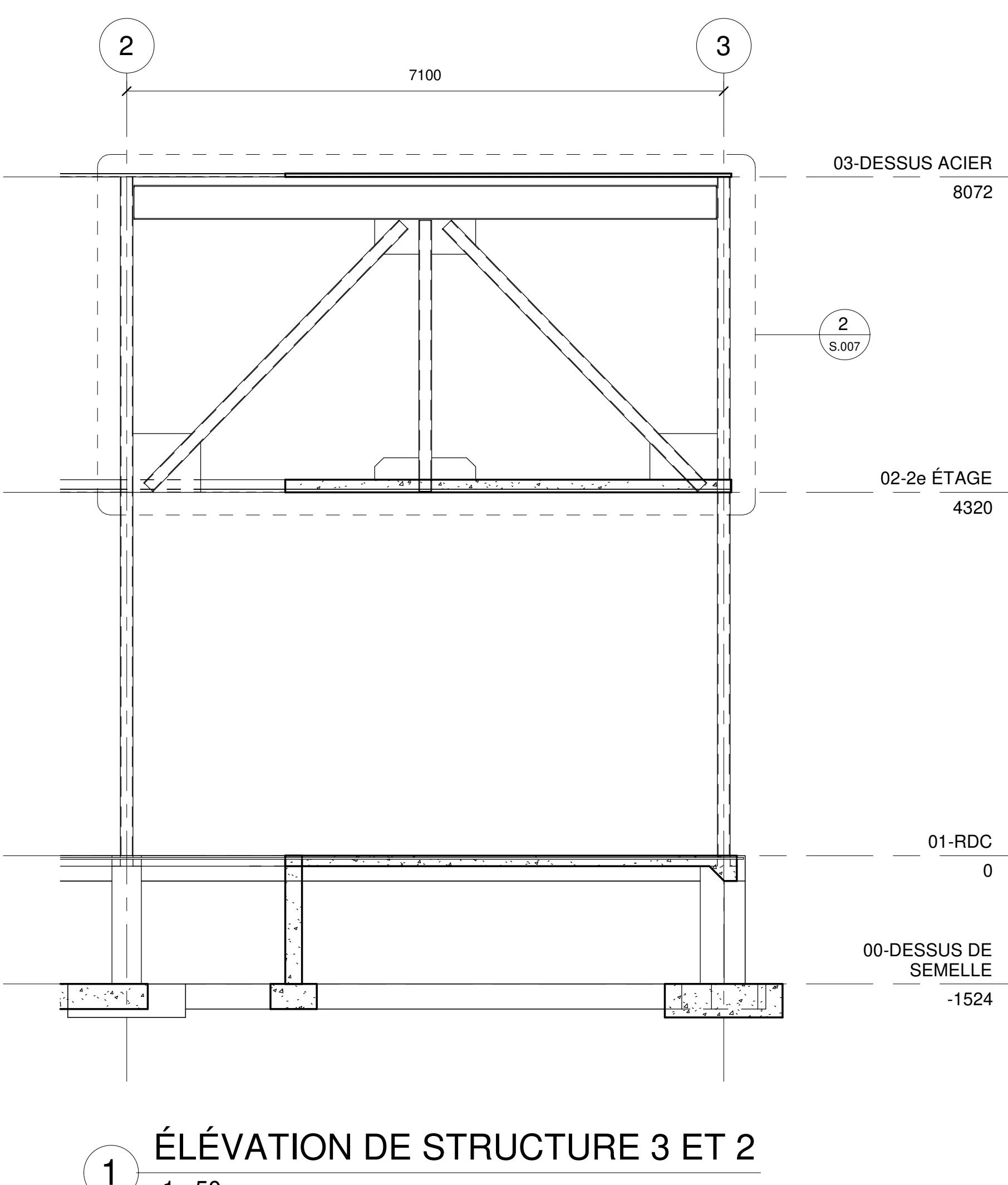
par: O.NOU

S.006



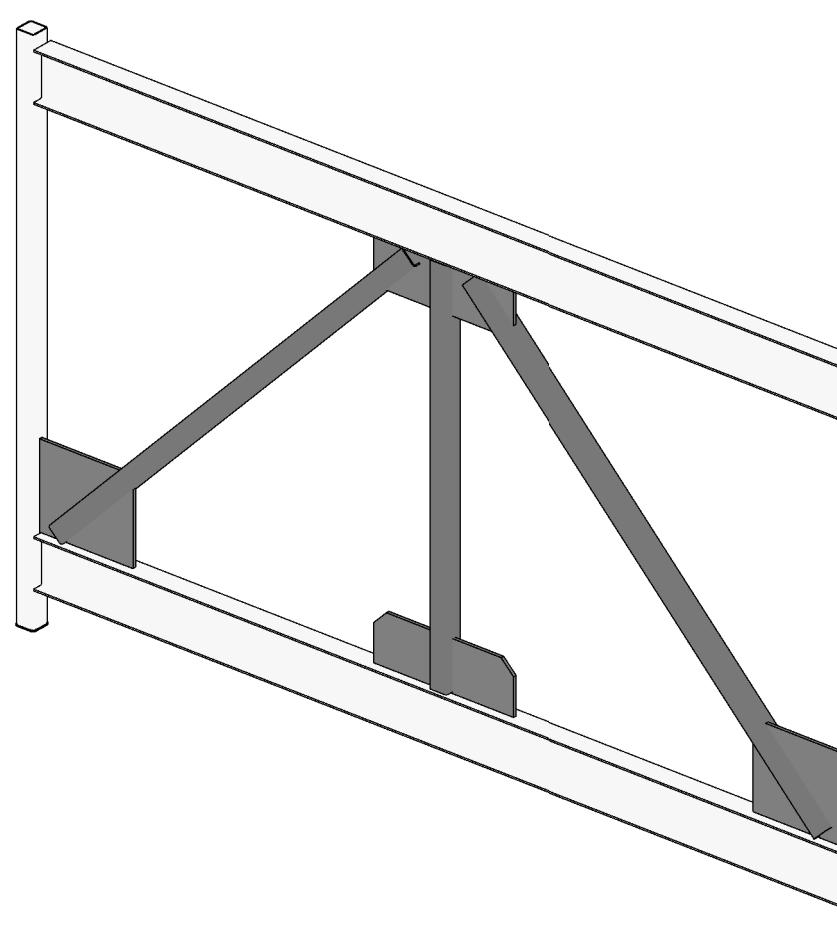
# CONTREVENTEMENT AXE A 3-2

2 1 : 50

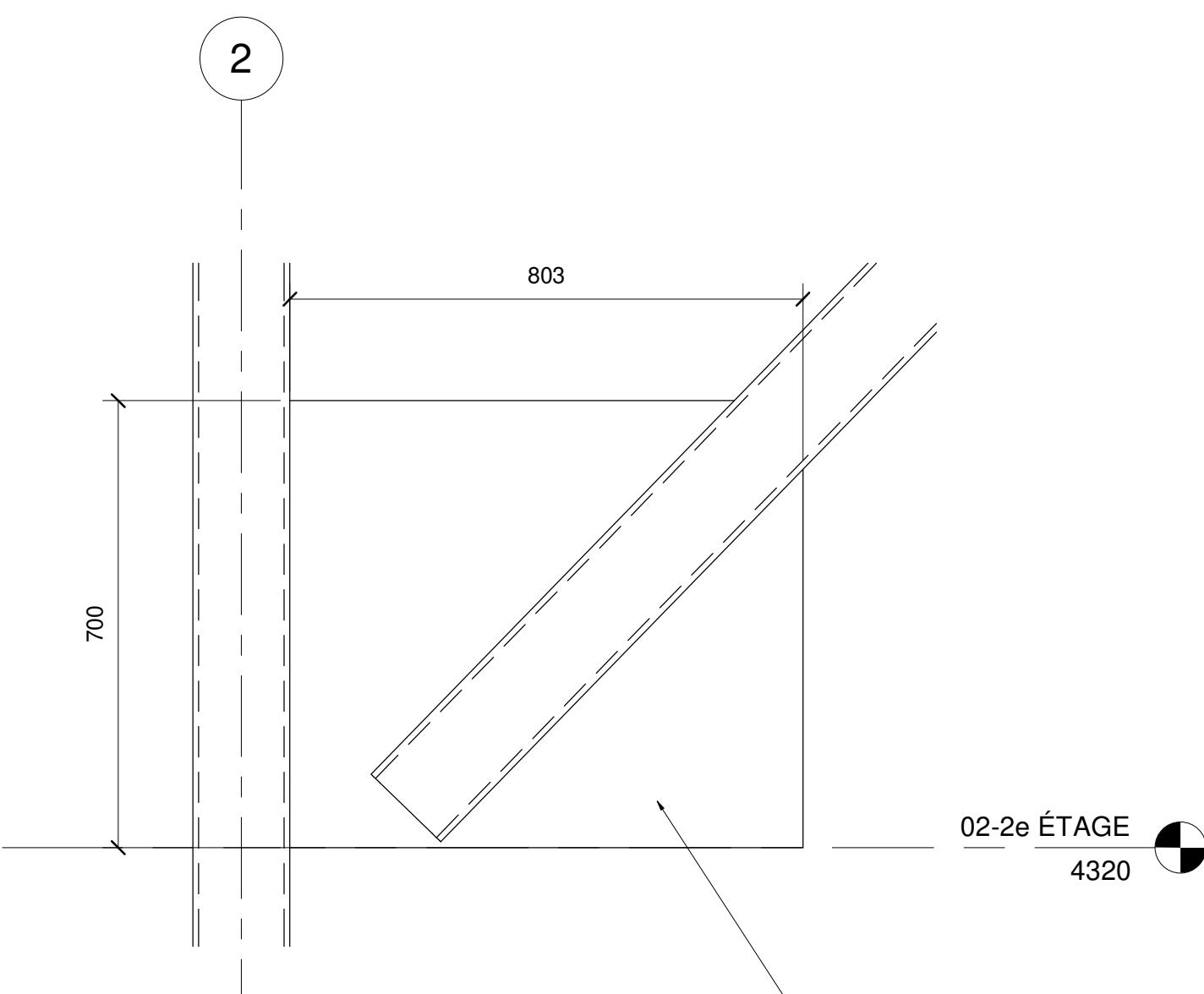


# ÉLÉVATION DE STRUCTURE 3 ET 2

1 : 50

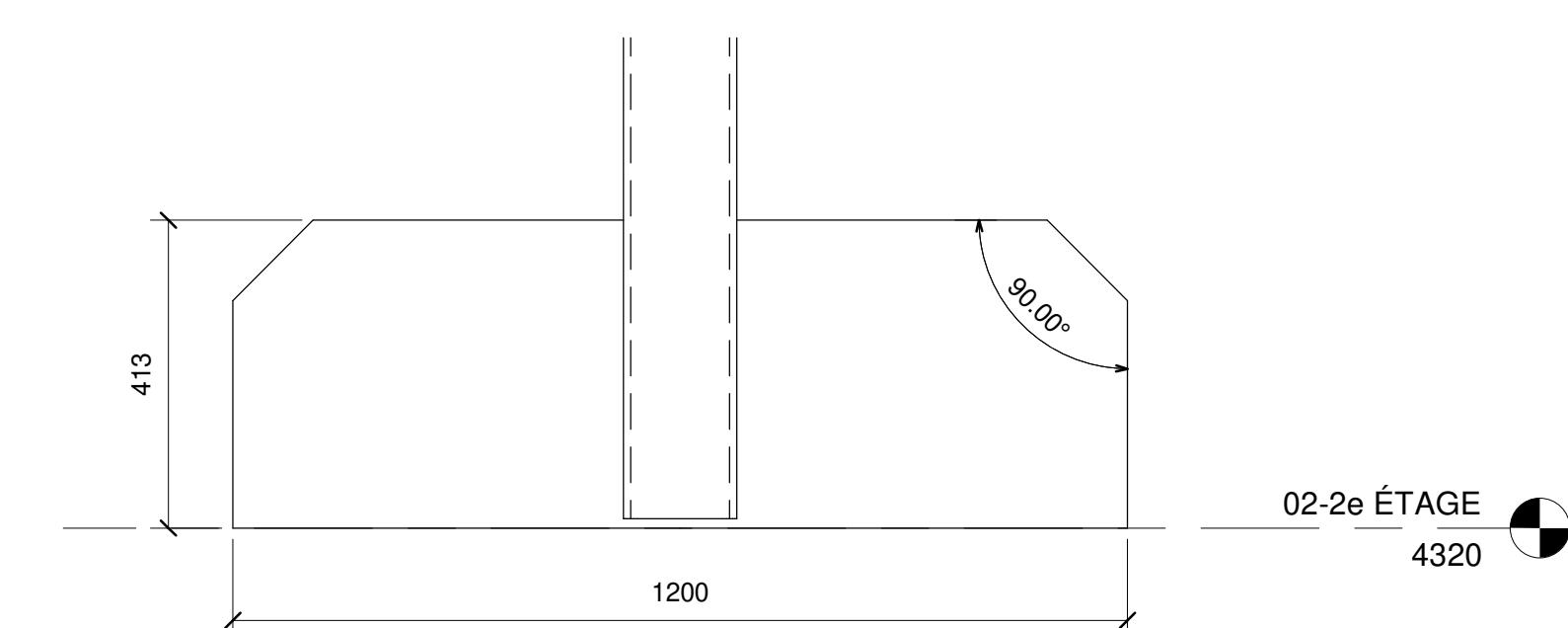


# 3D CONTREVENTEMENT AXE A



# CONTREVENTEMENT AXE - Repère 1

1 : 10



5 CONTREVENTEMENT AXE - Repère 2  
1 : 10

1 : 10

# C.I.M.M.E

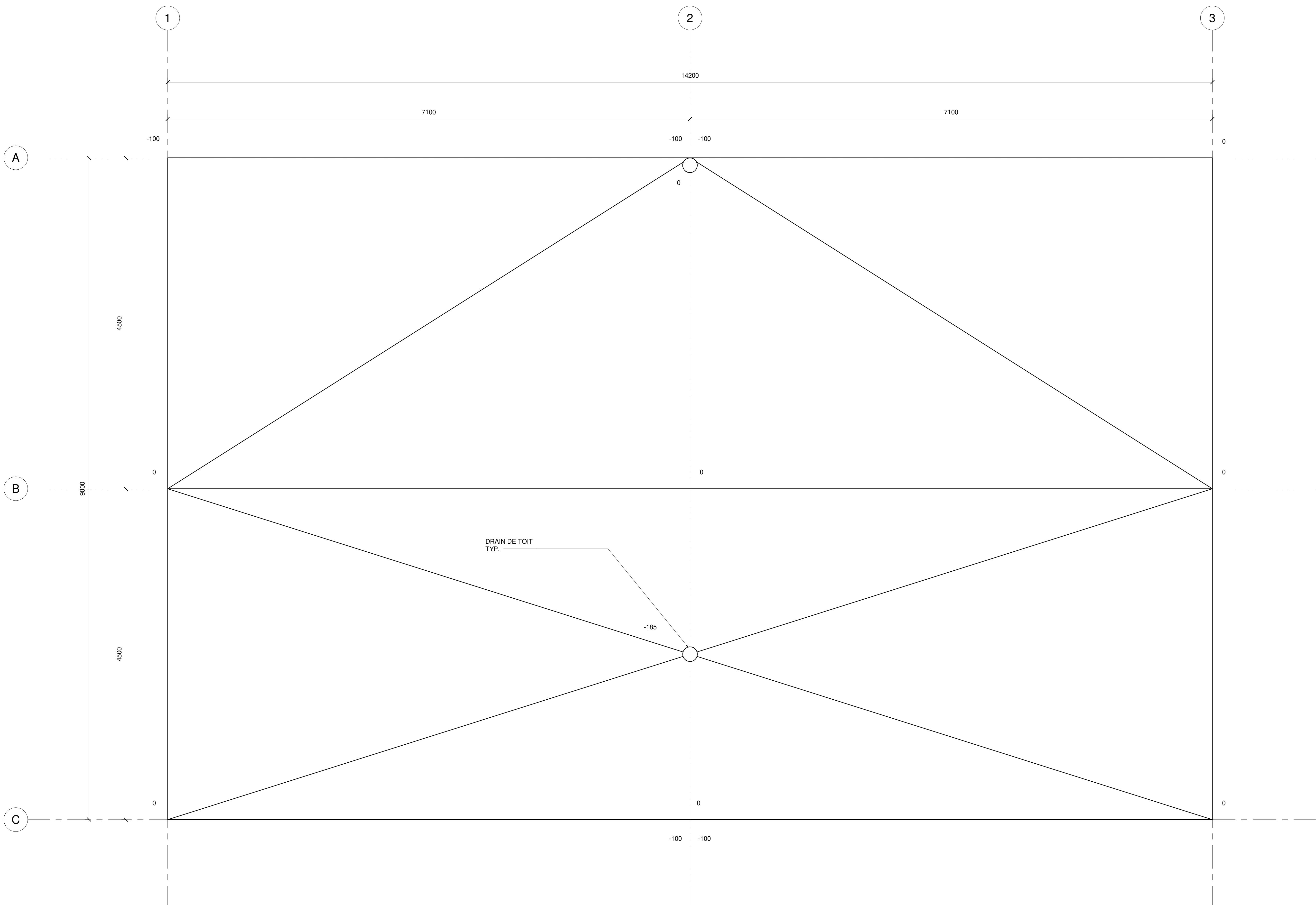
## RODRIGUEZ

### CONTREVENTEMENT

|             |            |
|-------------|------------|
| No. Groupe: | DB-129     |
| Date:       | 2024-10-10 |
| Prénom:     | O. NOUR    |

SI

Comme indiqué



# 04-DIAGRAMME DES PENTES DE TOITS

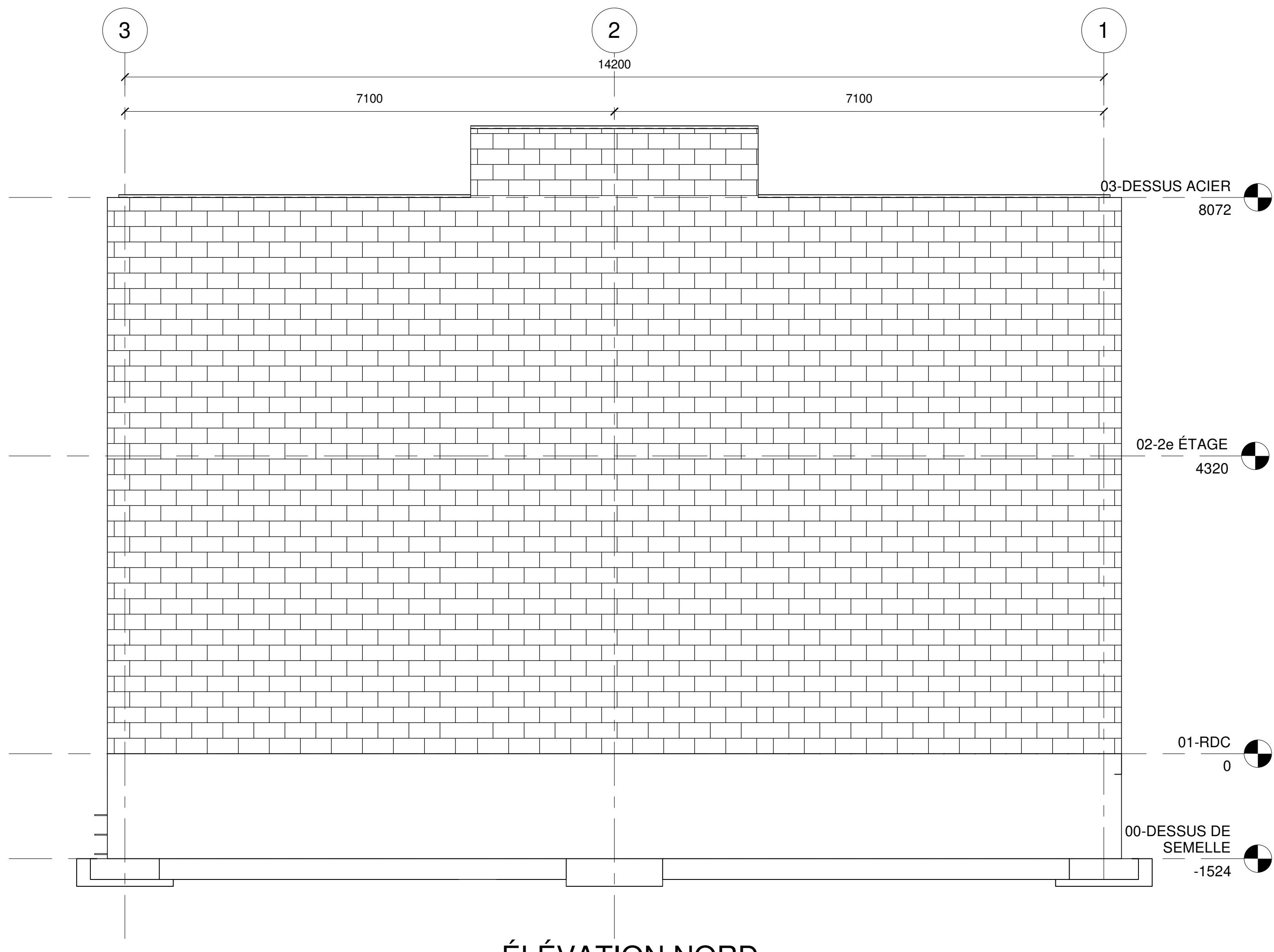


C.I.M.M.E

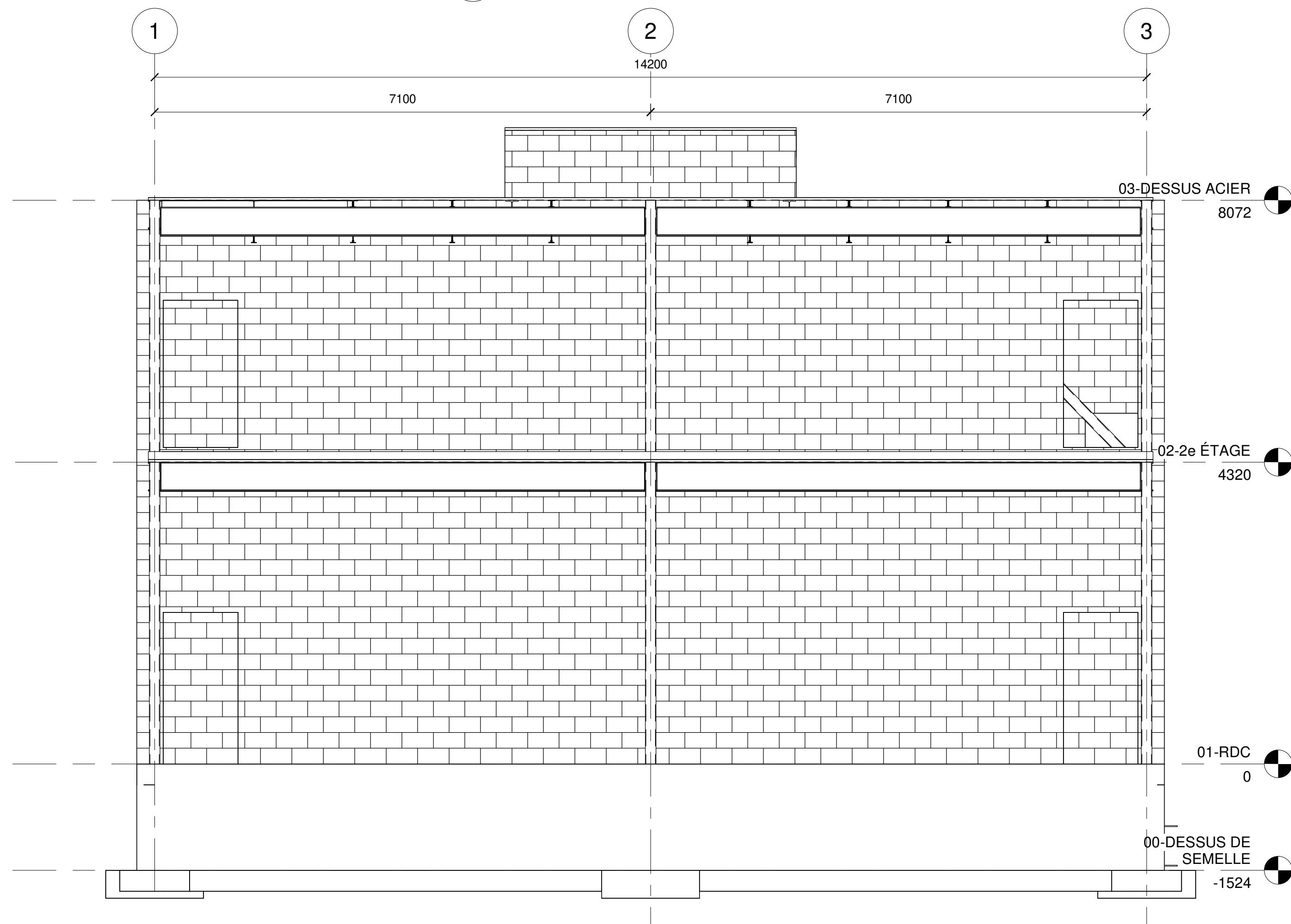
# RODRIGUEZ

# DIAGRAMME DES PENTES DE TOITS

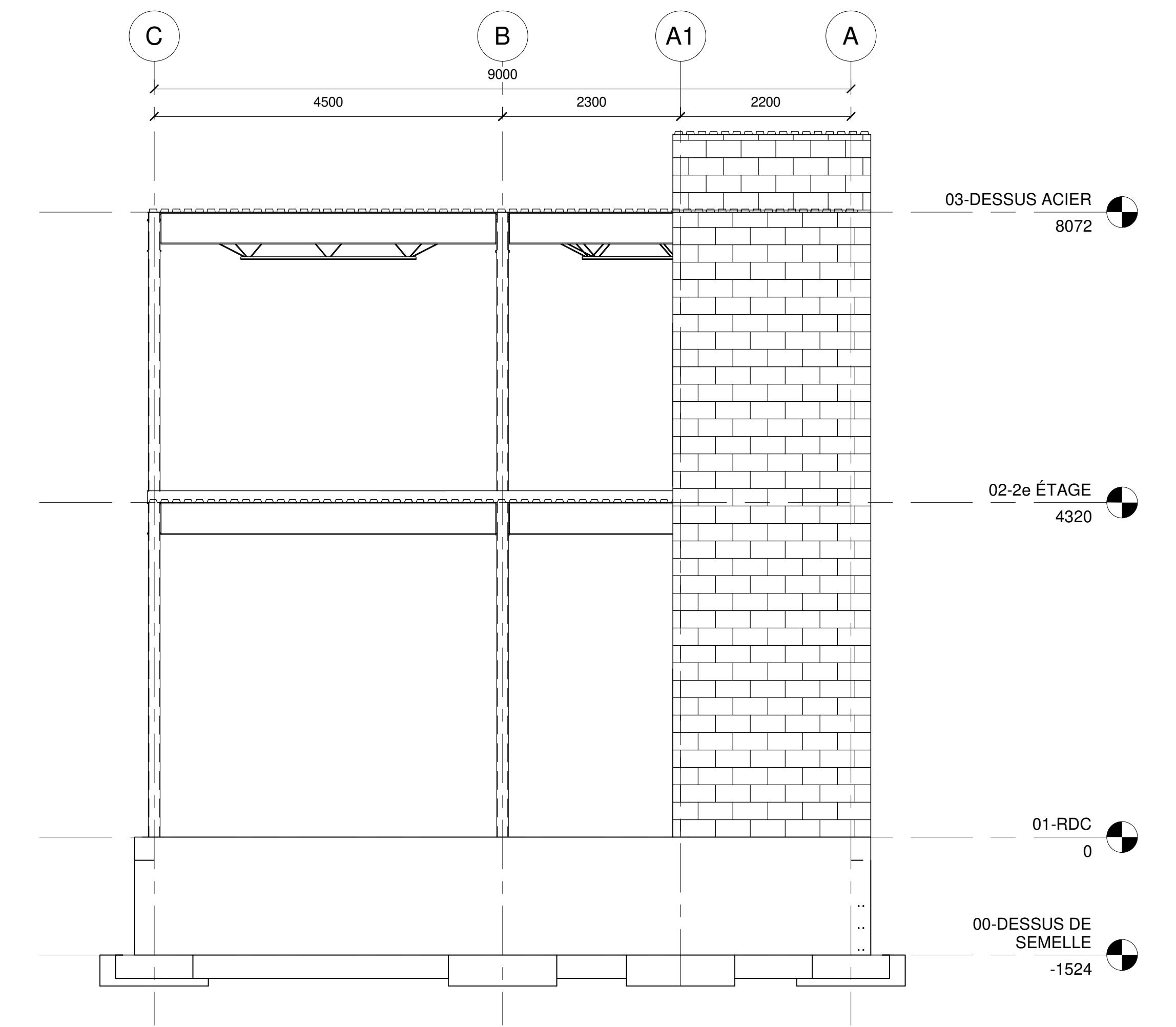
|            |              |
|------------|--------------|
| . Groupe:  | DB-129       |
| te:        | 2024-10-10   |
| ssiné par: | O. NOUR      |
| rifié par: | STEVE MARTIN |
| S.008      |              |
| h.:        | 1 : 25       |



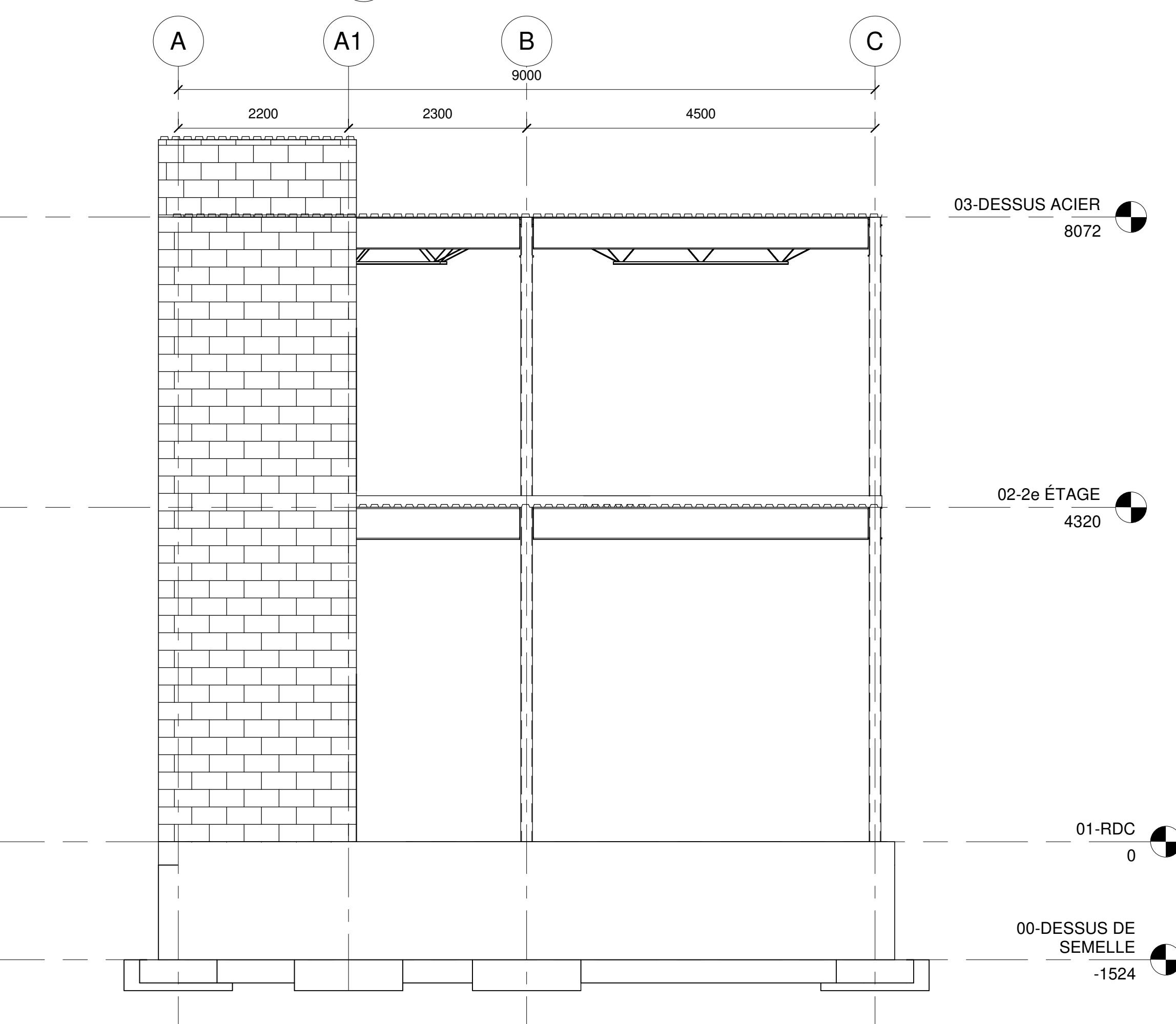
# ÉLÉVATION NORD



**ÉLÉVATION SUD**



# ÉLÉVATION EST



# ÉLÉVATION OUEST

# C.I.M.M.E

# RODRIGUEZ

# ÉLÉVATIONS

|            |              |
|------------|--------------|
| . Groupe:  | DB-129       |
| te:        | 2024-10-10   |
| ssiné par: | O. NOUR      |
| rifié par: | STEVE MARTIN |

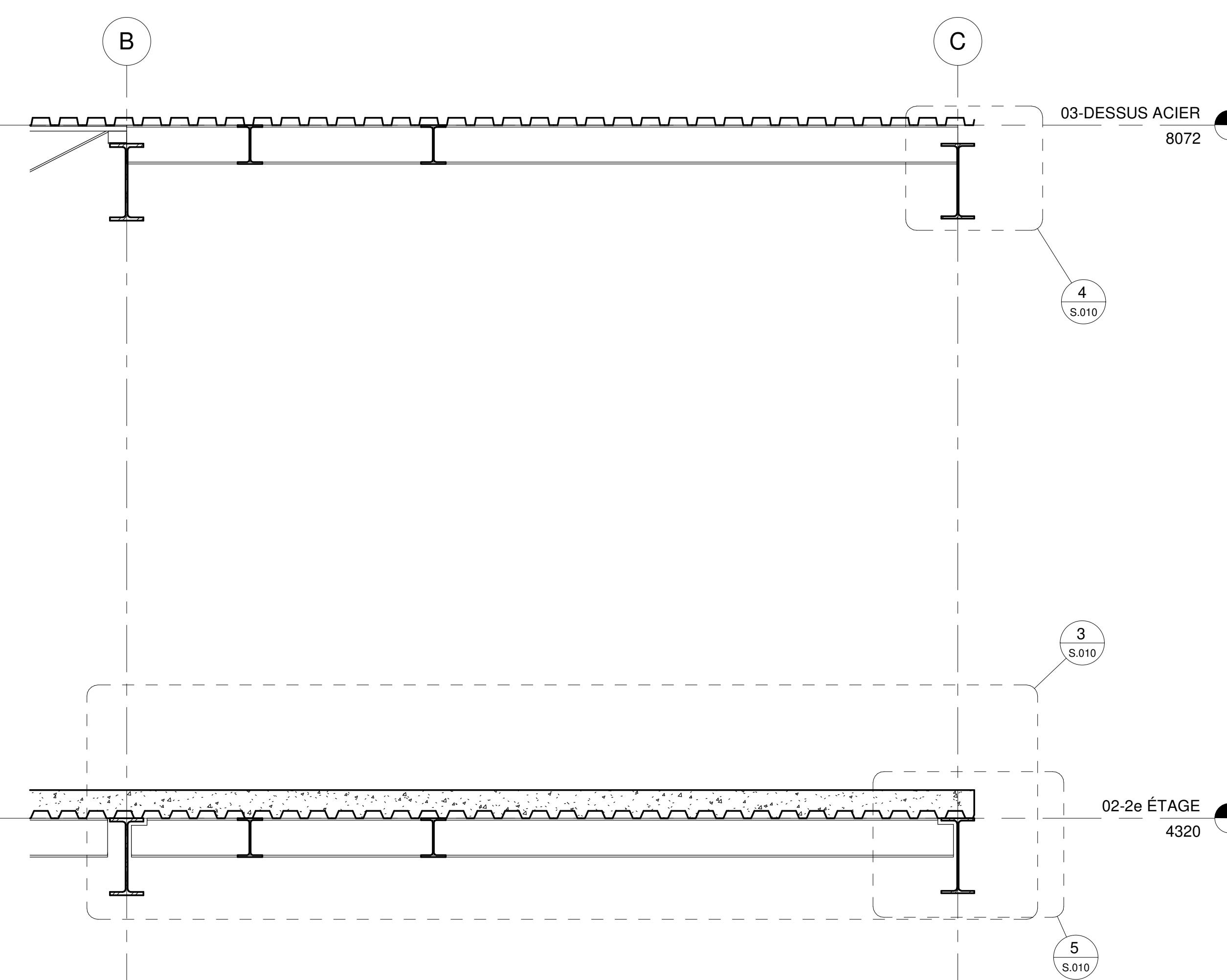
S.009

1 : 50



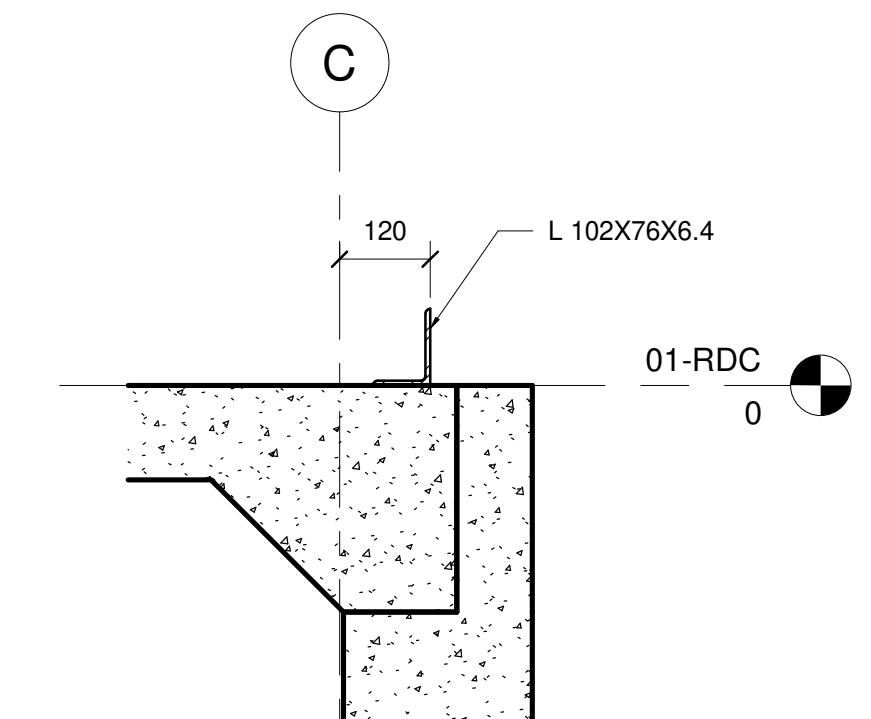
# SECTION DE CADRAGE

1 : 2



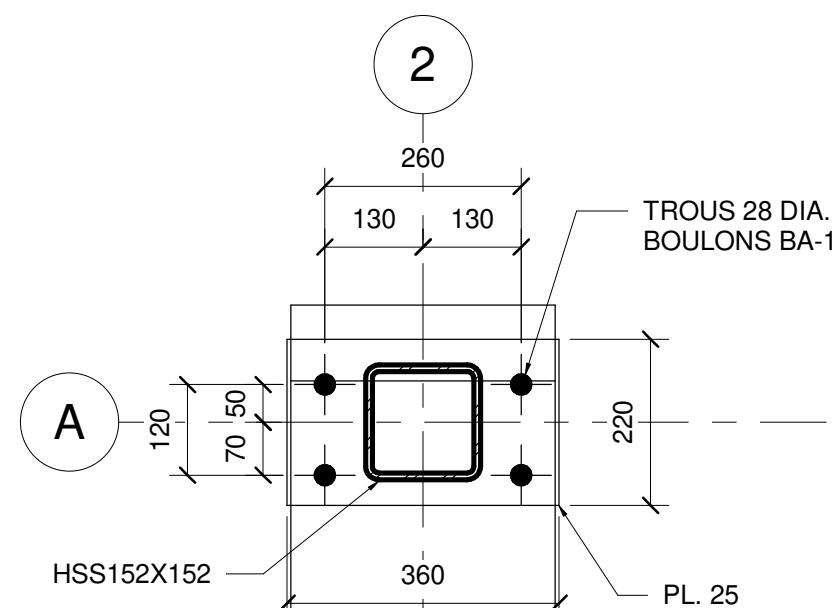
# DÉTAIL TYP. AU PÉRIMÈTRE DU TOIT

2  
1 : 10



# DÉTAIL LISSES AU TOIT

1 : 10

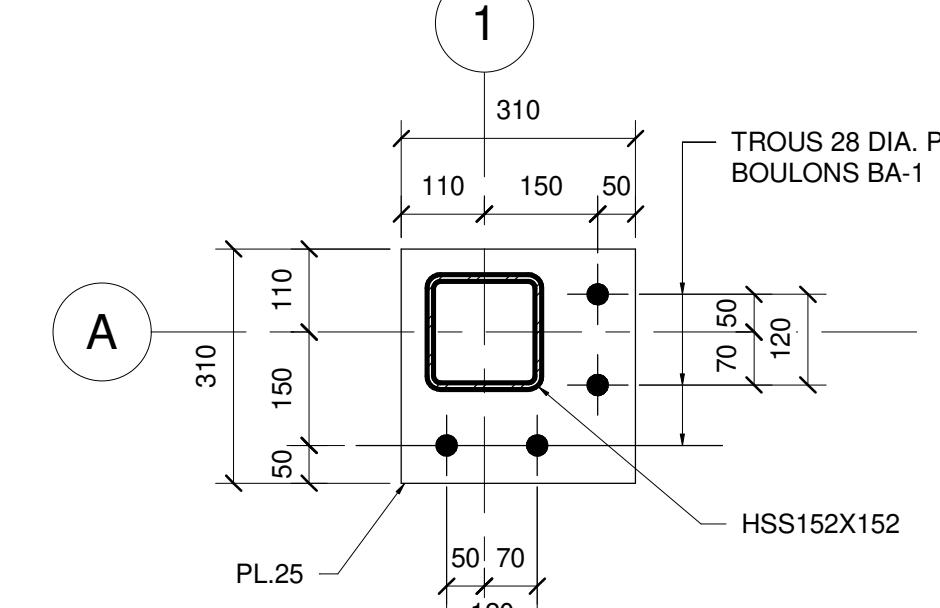


**PLAQUE DE DÉTAIL TYP. 1**

1 : 10

# DÉTAIL LISSES INTERMÉDIAIRE

1

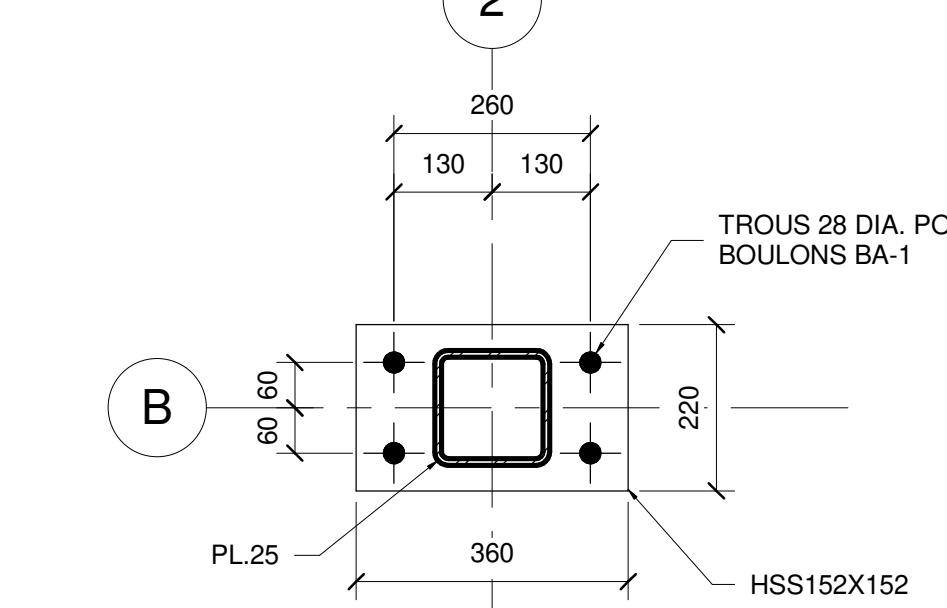


PLAQUE DE DÉTAIL TYP. 2  
8 1 : 10

1 : 1

DÉTAIL LISSES FONDATION  
6 1 : 10

1

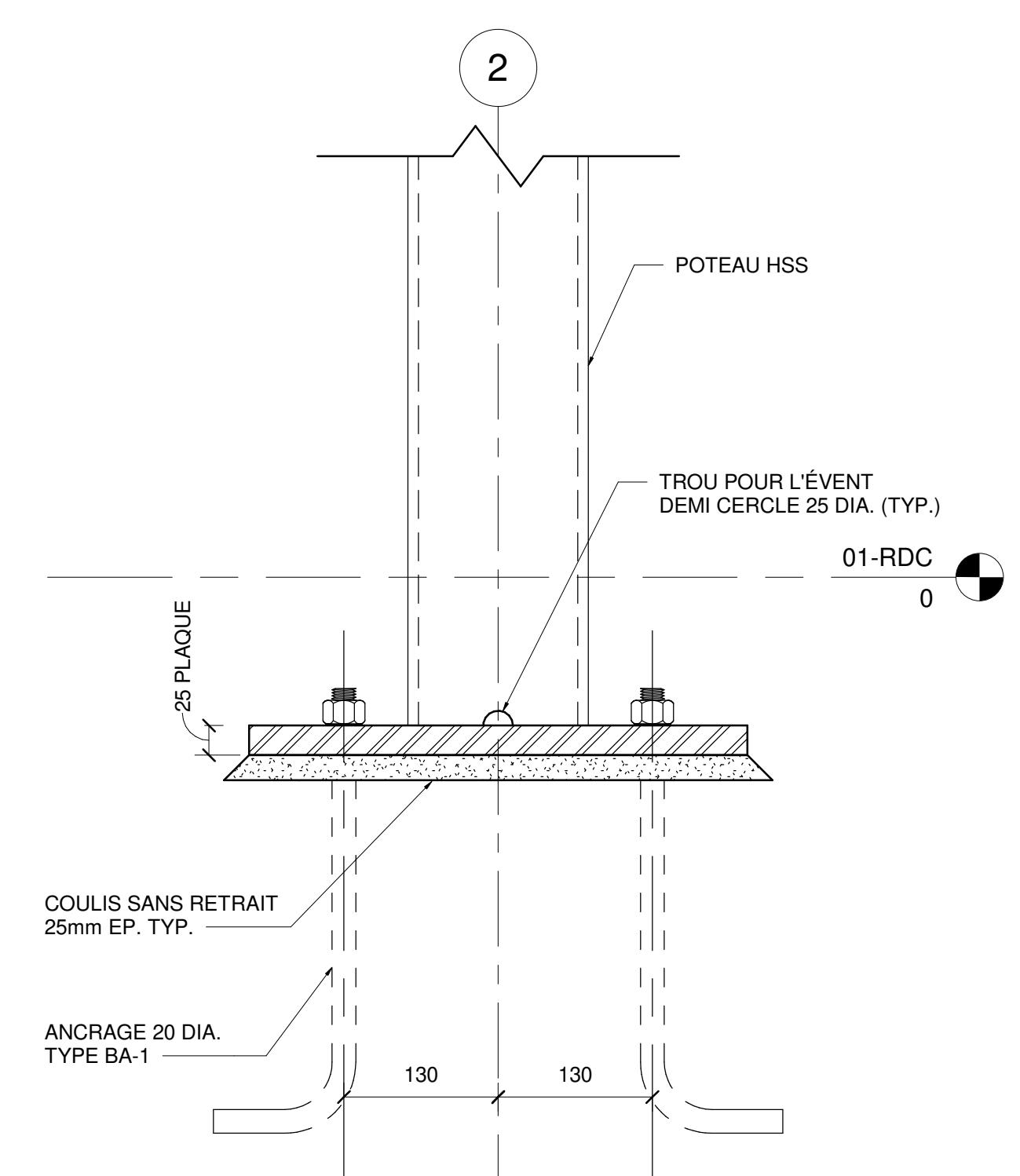


PLAQUE DE DÉTAIL TYP. 3  
9 1 : 10

1 :

# DÉTAIL DE BAS DE COLONNE TYP.

10



# C.I.M.M.E

## RODRIGUEZ

### COUPES ET DÉTAILS

|              |              |
|--------------|--------------|
| No. Groupe:  | DB-129       |
| Date:        | 2024-10-10   |
| Dessiné par: | O. NOUR      |
| Vérifié par: | STEVE MARTIN |

S 010

S 010

Comme indiqué